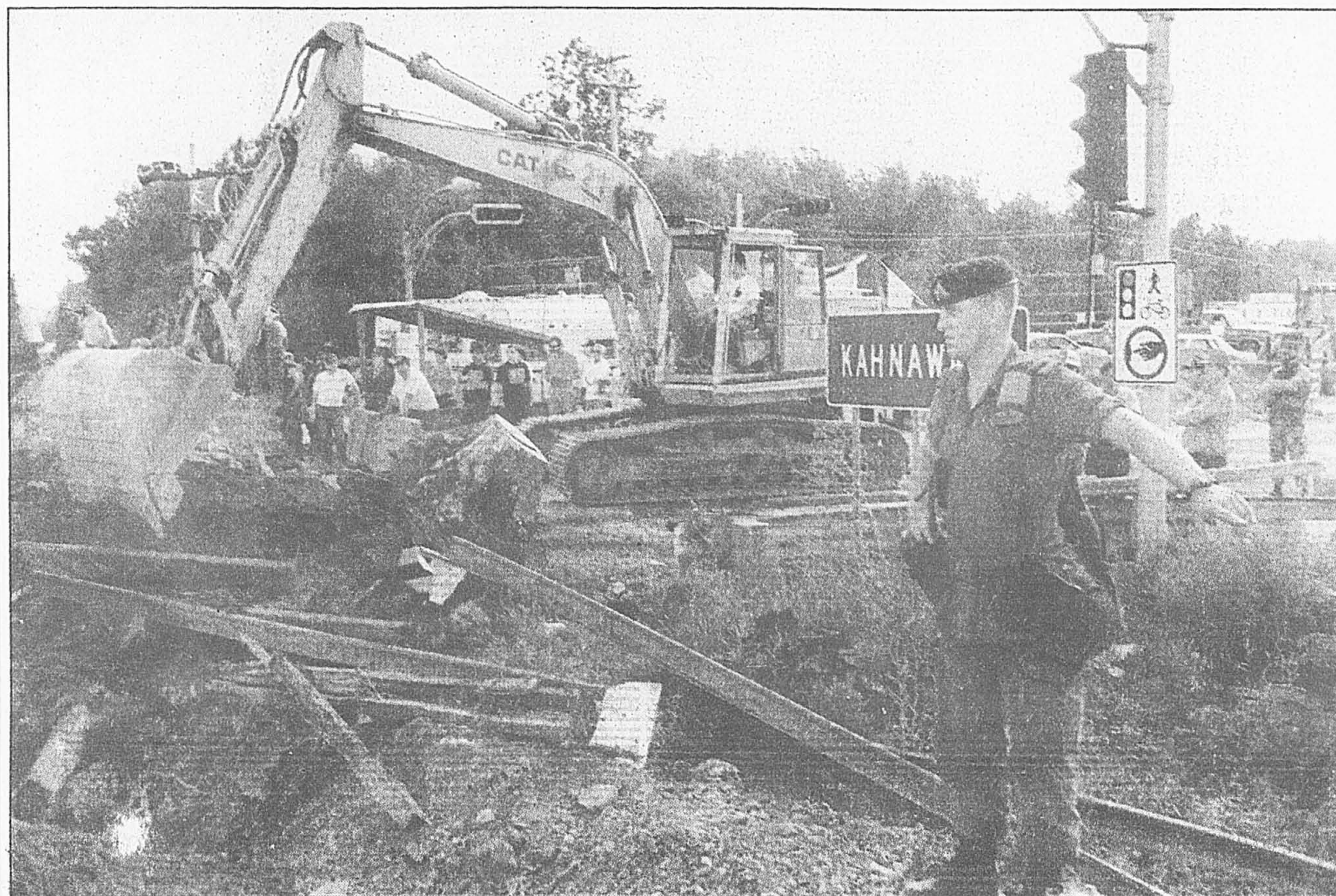




L'armée et les Warriors démantèlent des barricades autour de Kahnawake



Le pont Mercier pourrait rouvrir d'ici à lundi

ANDRÉ NOËL
et SUZANNE COLPRON
SAINT-CATHERINE

La crise mohawk a connu un premier dénouement à 17h, hier, lorsque militaires et Warriors non armés ont commencé à démanteler des barricades autour de la réserve de Kahnawake.

Des bulldozers conduits par des soldats et des Mohawks ont comblé les tranchées sur la route 132, à Sainte-Catherine. Puis à 18h50, sur la route 138 à Châteauguay, on a commencé à démanteler les barricades mohawks et à défaire le poste de contrôle de l'armée.

Les deux routes traversent la réserve et mènent au pont Mercier, principale voie d'accès entre Châteauguay et l'île de Montréal. L'armée n'a pas précisé quand la circulation pourrait reprendre sur le pont, mais un porte-parole mohawk a dit que cela pourrait se faire d'ici à lundi.

«Le pont va rouvrir aussitôt que possible, a dit Jack LeClair, un homme d'affaires de Kahnawake. Cela pourrait se faire avant lundi, le temps que des inspecteurs de l'armée et de la voirie examinent le pont et ses voies d'accès.»

M. LeClair, qui a traversé les barricades pour rencontrer les journalistes, à Sainte-Catherine, a dit que les Warriors ne portaient plus d'armes à Kahnawake. Il a aussi confié que la levée des barricades était le résultat de négociations menées uniquement avec les militaires basés autour de la réserve. Il a accordé tout le crédit de l'entente au lieutenant-colonel

PHOTO JEAN COUILL, La Presse

Dix-sept heures, hier, route 132 à Sainte-Catherine: l'armée et les Warriors démantèlent pacifiquement une première barricade.

VOIR ARMÉE EN A 2

Le suspense plane sur les négociations

BENOÎT CHAPDELAIN

Plusieurs points en litige dans les négociations entre les Mohawks et le gouvernement ont été réglés hier dans un hôtel de Dorval, alors que le suspense continuait de planer sur l'issue globale des pourparlers.

«Nous nous sommes entendus sur plusieurs points», a déclaré le ministre québécois délégué aux Affaires autochtones, John Ciacia, à sa sortie d'une séance de négociations, vers 17h.

Le ministre a refusé d'élaborer sur ces points, mais il a précisé que la question de l'amnistie avait déjà fait l'objet d'une déclaration du gouvernement. Québec a déjà fait savoir qu'il n'était pas question d'accorder une immunité aux Mohawks qui ont pu commettre des actes criminels.

Gerry Pelletier, qui s'est présenté comme le porte-parole des Mohawks de Kanesatake, a déclaré pour sa part que «nous avons fait de bons progrès». Il a ajouté qu'il devait retourner consulter sa communauté avant de revenir négocier, hier soir.

Il a dit n'avoir aucune garantie sur ce que feraient ou non les militaires à Oka et Kahnawake. Le ministre Ciacia a dit lui-même ne pas avoir d'autorité sur les soldats.

«Nous avons fait beaucoup de progrès, a déclaré ensuite Joe Norton, grand chef du conseil de bande de Kahnawake. C'est une période historique.»

M. Norton a expliqué qu'une entente faisait en sorte que les barricades de la route 132 et du pont Mercier allaient être levées. Cette entente aurait été négociée entre militaires et Warriors à Châteauguay.

Flanqué du chef de bande Billy Two Rivers, Joe Norton est également parti consulter sa communauté avant de revenir poursuivre les pourparlers, vers 21h. Ceux-ci étaient toujours en cours au moment de mettre sous presse.

Gerald McKenzie, le porte-parole de la Fédération internationale des droits de l'homme, a déclaré à La Presse vers 16h qu'à sa connaissance, un règlement était imminent. La FIDH n'avait cependant pas d'observateurs dans la salle de négociation. Elle avait convoqué une conférence de presse dans l'après-midi, qu'elle a ensuite annulée.

Des informations de source mohawk faisaient état en soirée d'un blocage dans les négociations portant sur Oka, tandis que pour Châteauguay, il y avait règlement général.

C'est la Confédération des Six Nations iroquoises qui discute de-

VOIR SUSPENSE EN A 2

LA CRISE AMÉRINDIENNE

■ Solidarité-Châteauguay projette d'initier une poursuite de 500 millions à un milliard de dollars aux Mohawks de Kahnawake. Page A 2

■ Selon les femmes autochtones du Québec, l'entrée de l'armée à Kahnawake et Oka provoquerait la désobéissance civile de la part de tous les autochtones du pays. Page A 4

■ Le démantèlement des barricades a été entrepris parce que les Mohawks avaient obtenu des garanties suffisantes sur la question territoriale. Page B 1

■ L'éditorial d'Alain Dubuc. Page B 2

■ Il a fallu regarder ailleurs qu'à Radio-Canada, notamment à Télé-Métropole, pour voir hier soir les premières images du démantèlement des barricades. Page E 1

À Oka, Mohawks et Warriors craignent d'avoir été trahis

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
OKA

Si tout semble baigner dans l'huile sur la Rive-Sud, la situation était des plus explosives, hier soir, derrière les barricades d'Oka: la communauté autochtone et les Warriors ont la nette impression d'avoir été trahis par les Mohawks de Kahnawake.

À 22h, dans la noirceur, des Warriors et sympathisants discutaient ensemble: ils paraissaient démotivés et abattus par la tournure des événements.

Deux heures plus tôt, l'un d'eux avait laissé tomber rudement, Côte Saint-Michel, devant un militaire, une besace kaki dans laquelle se trouvait un téléphone assurant la liaison entre

les soldats au bas du chemin et les Warriors en haut, derrière les barricades.

C'est à la demande d'un officier supérieur des Forces canadiennes que l'appareil a été remis. Le capitaine Yvon Desjardins a expliqué qu'un téléphone avait été prêté aux Warriors à la barricade du rang de l'Annonciation, près du trou numéro 3 du terrain de golf. «À un certain moment, explique l'officier des communications de l'armée, le commandant de ce secteur a voulu contacter les Warriors, mais il en a été incapable. Une fois à la barricade, les militaires ont constaté qu'il n'y avait personne, que le fil avait été coupé et que l'appareil avait disparu. Le commandant a donc voulu savoir son téléphone et celui de la Côte Saint-Michel.»

Cet incident a créé tout un

emoi chez les Warriors et, tôt ce matin, des sources indiquaient qu'ils n'étaient plus intéressés à discuter avec personne. Du côté de l'armée, on ne s'en fait pas trop avec cette histoire de téléphone.

La communauté autochtone et les Warriors d'Oka se demandent s'ils ont été oubliés dans les négociations qui ont conduit aux démantèlements de barricades dans le secteur de Châteauguay. Aux petites heures, les Warriors s'attendaient à passer encore beaucoup de temps derrière leurs barricades, car des vivres sont arrivés en soirée, dans des sacs à dos portés par des religieux de l'Eglise anglicane et d'autres personnes qui se sont fait crier des insultes par des curieux lorsqu'ils ont traversé le cordon de la Sûreté du

VOIR OKA EN A 2

Sommaire

Annonces classées

Immobilier	C6 à C8, D8, D9
Marchandises	D9, D10
Emplois	D10, D11
Automobiles	D11 à D13
Propositions d'affaires	D7
Arts et spectacles	cahier E
Horaires	E6, E7
Bandes dessinées	D9
Bridge	D11
Décès	D14
Design/Art de vivre	C1 à C5
Economie	D1 à D7
Etes-vous observateur?	C6
Feuilleton	C7
Horoscope	C8
Le monde	B6 à B8
Loteries	A4
Mots croisés	D12, S10
Mot mystère	D10
Télévision	E1, E4
Têtes d'affiche	A7

d'après AFP, Reuter et UPI
BAGDAD

Commençant à ressentir les effets de l'embargo international, l'Irak a décidé de rationner dès samedi les denrées alimentaires, alors que se multiplient les indices de négociations secrètes incluant une offre de paix de Bagdad.

La Maison-Blanche a ainsi indiqué avoir pris connaissance de nombreuses propositions de résolution de la crise du Golfe. Parmi celles-ci, a confirmé une source de l'administration américaine, figure une offre irakienne de retrait du Koweït et de libération des otages.

Ce plan révélé hier par le quotidien *Newsday* aurait été remis à Brent Scowcroft, conseiller prési-

dential pour la sécurité nationale, par un «ancien haut responsable américain». En échange, l'Irak obtiendrait la levée des sanctions, un accès au golfe Persique et le contrôle du champ pétrolifère de Rumailah, en territoire koweïtien.

Cette information a été cependant qualifiée de «voeux pieux d'ennemi de la nation arabe» et de sans fondement par l'agence irakienne INA. Et en soirée, le président Saddam Hussein a démenti avoir entamé des négociations secrètes avec Washington, dans une interview avec le journaliste Dan Rather, de CBS. Il a affirmé qu'il souhaitait établir un dialogue direct avec les États-Unis, tout en réitérant son refus de quitter le Koweït.

Le secrétaire général des Nations unies Javier Perez de Cuel-

lar s'attend pourtant à ce que Bagdad pourrait faire preuve d'une certaine souplesse lors des entretiens qu'il doit avoir aujourd'hui à Amman avec le ministre irakien des Affaires étrangères, Tarek Aziz. L'un des signes encourageants est la promesse de libération des femmes et enfants retenus en otages, a-t-il dit.

À ce sujet, l'Irak a demandé une liste des femmes et des enfants américains qui voudraient quitter le pays et les États-Unis vont la leur fournir malgré la crainte qu'elle conduise à l'arrestation des marins. Le porte-parole du département d'État, Mme Margaret Tutwiler, a qualifié la décision de Saddam Hussein de laisser partir d'Irak les femmes et les enfants étrangers de «pas significatif dans la bonne direction, si elle est appliquée».

Vingt-quatre heures après l'annonce de cette décision, on ignore encore quand les premiers d'entre eux pourront partir.

Pendant ce temps, en mer Rouge, des marins du destroyer *USS Sampson* sont montés à bord d'un cargo srilankais et d'un cargo libérien pour en vérifier les cargaisons. Mais le Pentagone a démenti que des marins soient aussi montés à bord de navires battant pavillon irakien et koweïtien.

La Turquie a d'autre part indiqué avoir opposé une fin de non-recevoir à l'Irak qui lui avait demandé d'assouplir l'embargo et de lui fournir vivres — particulièrement du lait pour nourrissons — et médicaments.

VOIR IRAK EN A 2

YAMAHA
LES RÉCEPTEURS



100 ANS D'EXPÉRIENCE
DANS LA MUSIQUE

Disponible et
en montre
chez:

AUDIOTRONIC
368 Ste-Catherine O., Montréal, 861-5451-2

« Vous appelez ça libérer un pont? »

MARIE-FRANCE LÉGER

■ À LaSalle, hier soir, on n'y croyait pas encore aux démantèlements des barricades de l'autre côté du pont Mercier. Et puis, la rancœur à l'endroit des Amérindiens est encore tenace et prendra probablement du temps à se cicatriser.

« Il va y avoir une après crise. Ça va se taper sur la gueule », a lancé Claudine Lagacé, une résidente de LaSalle.

La foule était quand même assez nombreuse, malgré les incidents graves de la veille lorsque des jeunes ont lapidé les voitures des Mohawks qui tentaient de fuir Kahnawake.

Pourtant, les jeunes radicaux, comme on les appelle à LaSalle, n'ont pas osé se montrer de peur d'être reconnus. « Ils ne sont pas venus ce soir. Depuis qu'ils savent que la police veut ouvrir une enquête l'impact psychologique a joué », expliquait hier soir un agent de la SQ.

Parmi les commentaires recueillis aux abords du pont on ne sentait pas beaucoup de remord sur les dérapages de la veille. En fait, on cherchait presque à les excuser. « C'est vrai, il y avait des femmes et des enfants dans les voitures. Mais les jeunes n'y croyaient pas au début. Ils pensaient que la police mentait. Si ça avait été seulement des hommes j'aurais été d'accord avec leur ac-

tion », a indiqué Marie O'Connor, une habitante de LaSalle qui vient aux barricades depuis le début.

Un bon nombre de personnes, jumelles devant les yeux, scrutaient l'horizon de l'autre côté du pont Mercier pour tenter d'apercevoir le moindre signe de démantèlement des barricades. « Vous appelez ça libérer un pont vous, quand il est emmanché de même? », questionnait Germain Lemoine autour de lui. « Ils ont peut-être démantelé deux barricades, mais il y en a peut-être encore 25 autres. Moi, je n'y crois pas, c'est tout », a-t-il ajouté tout en gardant les deux mains collées sur ses jumelles.

Pour lui, comme pour bien d'autres, les relations futures entre Blancs et Indiens ne présagent rien de bon.

Pour sa part, Michel Auger, un des porte-parole du mouvement Solidarité-LaSalle, essayait de minimiser les mauvaises pensées de tous: « Moi, je suis convaincu que la majorité de la population de LaSalle va réussir à oublier tout ça ». M. Auger, comme son collègue Pierre Lachance et d'autres, a indiqué s'être désolidarisé des radicaux dès mardi midi car il sentait la montée de la violence. « Je suis content de pouvoir l'expliquer. Les jeunes radicaux ne viennent pas de LaSalle. Jusqu'à hier soir (avant-hier) il n'y avait pas eu d'incidents avec les Mohawks. Seulement de la résistance passive », a-t-il commenté.

Entre le soulagement et l'inquiétude

SUZANNE COLPRON et ANDRÉ NOËL

■ Les citoyens de Châteauguay et des autres villes entourant Kahnawake étaient partagés entre le soulagement et l'inquiétude, hier soir, devant le début de la levée des barricades mohawks.

« Ça fait du bien de voir ça, mais je suis inquiet de voir ce qui va se passer », a dit Jean-Louis Perron, 45 ans, un policier mont-réalais habitant Châteauguay.

« D'après moi, c'est de la mascarade », a ajouté Claudette Burgoyne, une secrétaire médicale, qui doit se taper un détour de plusieurs kilomètres pour aller à son travail depuis la fermeture du pont Mercier il y a 50 jours.

L'ambiance était quand même plus détendue qu'il y a deux semaines, alors que des citoyens en colère s'étaient défilés en lançant des pierres, des pommes de terre et des oeufs aux agents de la Sûreté du Québec.

Environ 500 personnes se sont massées sur la route 138, et autant sur la route 132, à Sainte-Catherine, pour regarder les soldats et les Mohawks défaire en partie les barricades.

Les travaux se sont poursuivis durant une partie de la soirée à Sainte-Catherine, mais ils ont été rapidement interrompus du côté de Châteauguay, alors que les Mohawks se sont contentés de pousser deux camions et d'enlever une voiture sur la route 138, pendant que les soldats retiraient leurs sacs de sable.

L'armée doit rester

« Même s'ils ouvrent complètement la route et le pont, je ne suis pas prête à rouler dessus, a poursuivi Mme Burgoyne, 36 ans. Il va falloir que l'armée reste là pour assurer notre sécurité. »

« Comment peut-on être sûr qu'il n'y a plus d'armes dans la réserve? », a demandé Georges Guibault. « Si les soldats ne patrouillent pas le territoire, l'entente ne vaut rien. Avant la crise, je faisais confiance aux Indiens, mais maintenant je pense que ce sont tous des chiens sales. »

L'annonce d'un durcissement de la position des Warriors, à Oka, a jeté une douche froide. On n'osait pas trop croire que la levée des barricades à Kahnawake signifiait un dénouement majeur de la crise.

« J'ai peur que la levée des barricades ne soit qu'une stratégie des Mohawks pour gagner du temps, a dit Normand Gingras, un plombier âgé de 40 ans. Pour moi, tout ça, c'est du niaisage. »

Un coup monté

M. André Ruel, 52 ans, discu-

tail ferme avec les citoyens de Sainte-Catherine, autour de sa cantine mobile. « Cette histoire est un coup monté, a-t-il laissé tomber. Je crois pas que les Indiens vont lâcher leur bout. Ils peuvent très bien faire semblant d'ouvrir les barricades et les lever à nouveau demain. »

Mario Ouellette, un commerçant âgé de 32 ans, a abondé dans le même sens. « Il y a anguille sous roche... Tout le monde est content, mais personne n'y croit réellement. »

« Les Indiens sont tellement ratoureux. Ils veulent aller chercher des droits en s'appuyant sur des ouïe-dire de l'histoire canadienne. On ne peut pas leur faire confiance. »

« Ce n'est pas un cadeau que les Warriors nous font, mais tout de même mieux que la guerre », a dit Richard Charron, à Sainte-Catherine.

« Tout n'est pas fini pour autant », a ajouté Gilles Cloutier, de Saint-Mathieu. « On ne sait pas où on s'en va avec les Indiens. Je suis certain qu'ils n'abandonneront pas la partie si facilement. Demain, l'an prochain ou dans deux ans, ils recommenceront. »

M. Noël Paquette, lui, se réjouissait de la conclusion de l'entente et du démantèlement des barricades. « Ce ne sont pas tous des bandits de l'autre côté, a-t-il lancé. Je crois en leur revendication, il doit certainement y avoir quelque chose de bon là-dedans. »

Certaines personnes auraient tout de même préféré que les soldats donnent « une bonne leçon » aux Mohawks.

« Ce n'est pas un jour historique, c'est un jour triste. Ça fait un mois et demi que les Indiens nous en font voir de toutes les couleurs. J'aurais préféré que les choses ne se terminent pas ainsi. Les Blancs n'oublieront pas de sitôt ce qu'ils ont enduré depuis le début de la crise. Ce que les Indiens ont fait est impardonnable. »

François Dubé, un menuisier de 32 ans, n'y est pas allé de main morte: « C'est bien beau de défaire les barricades, a-t-il dit. Mais si l'armée permet aux Warriors de garder leurs armes, si les gouvernements leur donnent l'amnistie, je vais aller me greyer d'un fusil moi aussi. »

Plusieurs femmes se montraient plus positives. « Je suis contente que ça se règle de façon pacifique, a dit Claudine Lamarque, une coiffeuse âgée de 40 ans. Ça montre une bonne volonté des deux côtés. »

« J'aime mieux que ça se passe avec des bulldozers qu'avec des tanks, a dit Josée Lebel, 19 ans. D'un autre côté, je ne suis pas d'accord pour donner l'amnistie aux Warriors. »

Le pont Mercier restera fermé à la circulation encore plusieurs jours

PATRICK GRANDJEAN

■ Symbole de la crise autochtone, le pont Mercier commence à retrouver son allure normale depuis le démantèlement de deux barricades hier soir, mais il ne sera pas réouvert à la circulation avant plusieurs jours.

Les automobilistes devront encore patienter avant de pouvoir emprunter ce pont fermé depuis 51 jours. En travaux depuis plusieurs mois, le pont et ses accès doivent être minutieusement inspectés par les experts en déminage, puis les ingénieurs du ministère des Transports et de la Voie maritime.

Par ailleurs, l'Assemblée nationale analysera ce matin le projet de loi qui a pour but d'activer la construction d'un tronçon de l'autoroute 30 permettant aux résidents de la Rive-Sud de contourner la réserve de Kahnawake, a confirmé hier le leader parlemen-

taire du gouvernement, le ministre Michel Pagé.

Dans un premier temps, on prolongera l'autoroute 30 sur une distance de 8,5 km, entre Sainte-Catherine et le boulevard Ford à Châteauguay. Le reste des travaux, soit un tronçon de quatre kilomètres, sera reporté au printemps prochain. L'ensemble du projet coûtera 43 millions \$.

Inspection du pont

C'est aussi ce matin que le service du Génie de l'armée doit se rendre sur le pont pour démanteler les barricades, en collaboration avec les Mohawks.

Les techniciens en explosifs de la Sûreté du Québec, de concert avec les unités du génie de la Force mobile examineront le pont sous toutes ses coutures, a indiqué le sergent Richard Bourdon, porte-parole de la SQ. Les autorités ont pris la menace d'un minage du pont au sérieux et ne veulent prendre aucun risque.

Le pont sera ensuite inspecté par les ingénieurs. « S'il n'y a aucun problème majeur, cela devrait durer 48 heures », a indiqué M. François Auger, porte-parole du ministère québécois des Transports.

M. Auger a exprimé de nouveau la volonté du ministère de rouvrir le pont dans les plus brefs délais, citant l'exemple du terrain de stationnement de 300 places pour le « petit train de St-Isidore » réalisé en trois jours. « Nous ne déclarerons les routes ouvertes que quand nous serons sûrs qu'elles peuvent être empruntées en toute sécurité, a-t-il ajouté.

Avant de pouvoir de nouveau rouler sur le pont Mercier, il faudra également boucher les tranchées et les trous creusés par les Mohawks et seule l'inspection permettra de connaître l'ampleur des travaux à effectuer. Ensuite, les entrepreneurs de construction réinstalleront leur matériel et les barrières de béton avant de pou-

voir reprendre la réfection du pont, complètement abandonnée le 11 juillet.

Point de cristallisation de la colère des résidents de la région de Châteauguay qui étaient obligés de faire de longs détours pendant sa fermeture, le pont Mercier sera partiellement entravé par les travaux de réfection, retardés par la crise.

Une fois réouvert, deux voies seront ouvertes dans le sens de grande circulation, selon l'heure de pointe. Dans le sens inverse, il n'y aura qu'une seule voie.

Enfin, la participation des entreprises, dont certaines de Kahnawake, demeure incertaine. Cependant, M. Yves Leblanc, directeur général de la Voie maritime déclarait mardi qu'il avait toujours entretenu de bonnes relations avec l'entreprise Meloche Structural Steel Works Bridge Repair qui avait obtenu le contrat de réfection du pont.

Manif de solidarité avec les Mohawks

PATRICK GRANDJEAN

■ Environ 900 personnes ont manifesté hier soir en solidarité avec les Mohawks, quelques heures après l'annonce du démantèlement des barricades de Kahnawake, afin de réclamer le départ de l'armée d'Oka et « justice pour les Mohawks ».

Les manifestants se sont rassemblés place d'Armes, dans l'ancien-Montréal vers 19 h 30 avant de se diriger, comme la veille, vers le bureau montréalais du premier ministre Bourassa, situé dans le bâtiment d'Hydr Québec, au cri de « Québec-Mohawks, solidarité » et au son d'un tambour.

La présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec, Mme Lorraine Pagé a prononcé un discours, insistant pour que la souveraineté du Québec, appuyée par la CEQ, se fasse avec l'amitié et la complicité des autochtones.

La représentante syndicale des enseignants a également insisté sur la nécessité d'éduquer les jeunes québécois à la réalité et à la culture autochtones, afin d'apprendre à mieux vivre ensemble et bâtir une société québécoise meilleure.

M. Pierre Paquette, secrétaire général de la Confédération des Syndicats nationaux a aussi appuyé officiellement la cause d'autochtones, pressant le gouvernement provincial de mener de véritables négociations avec eux.

Pour le Regroupement de solidarité avec les Mohawks, organisateur de la manifestation, l'entente de principe intervenue hier est un pas en avant, « mais le coeur du conflit - la souveraineté des Mohawks - demeure entier les soldats sont toujours à Oka », a déclaré M. François Saillant.

« Il faut que le premier ministre Bourassa signe un protocole d'entente sur le processus qui conduira à la souveraineté des Mohawks », a-t-il dit.

Les manifestants interrogés estiment que les Mohawks constituent une nation et qu'ils ne doivent donc pas être poursuivis. Aussi, « ils ne doivent pas être traités en criminels et n'ont pas besoin de l'amnistie », estimeront-ils.

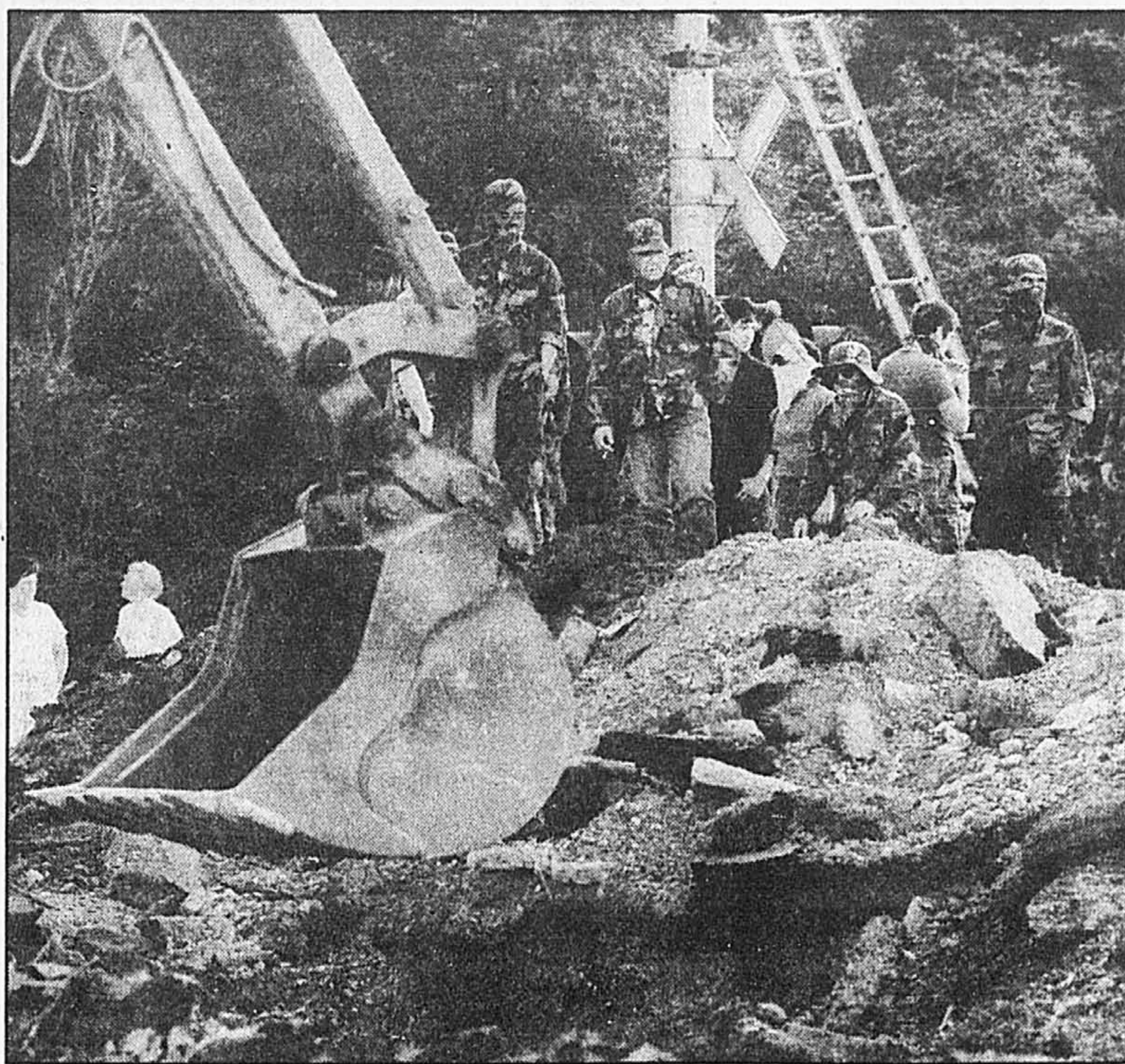
Le rassemblement a pris fin vers 22 heures et on ne signale aucun incident. La veille, 800 personnes solidaires de la cause autochtone avaient manifesté puis fait un sit-in pendant plusieurs heures dans la soirée, sur le boulevard René-Lévesque devant le bureau de M. Robert Bourassa.

Augmentant la fréquence de manifestations qui ont débuté après le raid manqué de la Sûreté du Québec à Oka, le 11 juillet, les organisateurs ont prévu un autre rassemblement aujourd'hui.



Les Mohawks ont participé hier en fin d'après-midi à la destruction des barricades qu'ils avaient érigées le 11 juillet dernier à la limite de leur réserve de Kahnawake, restant en communications avec leurs compagnons d'armes des autres barricades, afin de savoir si tout se déroulait selon le protocole établi avec les militaires de la force mobile. Les Warriors de Kahnawake, en tenue de combat et masqués mais sans armes cette fois, ont suivi l'opération menée en collaboration avec les soldats, venus également sans leurs armes.

PHOTOS JEAN COUPLI, La Presse



Enquête préliminaire de « Doug » George, le Mohawk inculpé de meurtre

MARCEL LAROCHE

■ Pendant que tous les yeux étaient rivés sur le démantèlement par les Forces armées canadiennes des barricades érigées aux abords du pont Mercier et de la réserve amérindienne de Kahnawake, un autre volet de ce conflit autochtone s'est déroulé hier avec le début de l'enquête préliminaire d'un Mohawk inculpé de meurtre.

C'est dans une salle d'audience remplie en grande majorité par des Amérindiens que Douglas « Doug » George s'est présenté hier matin devant le juge Pierre Laberge, de la Cour du Québec, chambre criminelle, au palais de justice de Valleyfield.

George, un journaliste de 35 ans à l'emploi de l'hebdomadaire « Akwesasne Notes », est accusé du meurtre au second degré de son frère de sang Harold « JR » Edwards, un travailleur de la construction de 32 ans abattu d'un coup de feu, le matin du mardi 1er mai 1990, dans un secteur québécois de la réserve d'Akwesasne connu sous le nom de « Chenail ».

De violents affrontements entre partisans et adversaires dans la « guerre des casinos » ont d'ailleurs servi de toile de fond lors de deux assassinats commis en l'espace de quelques heures, le 1er mai dernier, sur la réserve d'Akwesasne.

Les deux victimes, Matthew Pyke, un jeune activiste anti-casinos de 22 ans ain-

si qu'Harold Edwards, sont mortes à quelques heures d'intervalle après avoir été abattues d'un projectile d'arme à feu.

C'est à la suite d'une enquête menée conjointement par des policiers de la SQ, de l'état américain de New-York et de l'Ontario qu'un groupe de Mohawks, dont le journaliste Doug George, étaient finalement appréhendés.

En liberté sous cautionnement depuis sa mise en accusation, George avait l'air plutôt décontracté lorsqu'il s'est présenté devant le tribunal en compagnie de son procureur montréalais Philip Schneider qui le représente depuis le début des procédures judiciaires.

Élégamment vêtu d'un complet gris et

portant chemise blanche et cravate, George a prêté une oreille attentive aux deux seuls témoins entendus lors de cette première journée d'audience qui s'est déroulée sans qu'aucune demande d'ordonnance de non-publication ne soit soumise à la Cour.

Le procureur du ministère public, Me Reynald Savage, a appelé à la barre des témoins les agents Raymond-Noël Vailancourt et René Bédard, du Service d'identité judiciaire de la SQ de Montréal.

Ces deux policiers ont déposé à tour de rôle six albums regroupant quelque 156 photos, dont plusieurs clichés aériens et un plan détaillé de la réserve pris entre le 1er mai, jour de la découverte du corps

d'Edwards à proximité de la maison de Raymond Lazore, et le 17 mai, jour où il ont trouvé des projectiles, des douilles d'arme à feu et une paire de gants près du domicile de Bazel Thompson, dans le secteur québécois de la réserve d'Akwesasne.

La poursuite entend utiliser ces nombreux clichés pour reconstituer, à partir de témoignages d'experts du laboratoire de police scientifique et de balistique de Montréal, les tragiques événements qui se sont soldés par un assassinat.

L'enquête se poursuit ce matin par le témoignage du pathologiste Claude Pithel, du laboratoire de médecine légale de Montréal, qui a pratiqué l'autopsie sur le corps d'Harold Edwards.

LA CRISE AMÉRINDIENNE

Les femmes autochtones redoutent encore le pire

PATRICK GRANDJEAN

■ L'armée entrant à Kahnawake et à Oka signifierait la fin de l'espoir pour tous les autochtones qui choisiront alors la voie de la désobéissance civile partout dans le pays, estime Mme Michèle Rouleau, présidente des Femmes autochtones du Québec.

«Si ça tourne mal, il s'agirait d'une insulte pour tous les autochtones. Nous devons comprendre que les gouvernements ne reconnaissent pas nos droits et il y aura des réactions», a déclaré hier Mme Rouleau, au cours d'une entrevue téléphonique.

«Les gens qui ont lapidé les véhicules des familles mohawks à LaSalle (mardi après-midi) ne sont pas mieux que les Warriors. Nous avons reculé de 300 ans», a ajouté la présidente.

Retirer la SQ revancharde

Dénonçant «l'inaction et la complaisance des agents de la Sûreté du Québec» au cours de cette manifestation de haine envers les Mohawks, comme à d'autres reprises pendant «la crise autochtone». Les femmes autochtones du Québec pressent le premier ministre Bourassa de retirer des barricades les «agents provocateurs» de la SQ qui, selon elles, ont soif de vengeance et ne font qu'envenimer une situation déjà inquiétante.

«Comme vous avez fait appel à l'Armée pour démanteler les barricades, nous vous demandons de retirer la Sûreté du Québec immédiatement», écrit Mme Rouleau dans un télégramme envoyé



PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

Dans la culture mohawk, la voix des femmes est équivalente à celle des hommes.

mardi au premier ministre Bourassa.

La présidente redoute qu'il y ait un bain de sang et ne fait pas confiance aux agents de la SQ, «craignant qu'ils en soient les provocateurs».

«Certains policiers ont été brutalisés les Mohawks et on nous a signalé des cas de sévices avec brû-

lures de cigarettes», a indiqué Mme Rouleau, ajoutant que les policiers n'étaient «plus sous le contrôle» des autorités civiles, comme les événements de LaSalle tendent à le prouver, selon elle.

En contact avec les communautés de Kanasatake et de Kahnawake, Mme Rouleau a indiqué que de nombreuses familles ne sont

pas parties car elles sont terrorisées à l'idée de rencontrer des Blancs tels que les «rouges» de Solidarité LaSalle. D'autres, qui ne sont jamais sorties de la réserve, refusent de le faire aujourd'hui.

«Il y a beaucoup de gens là-bas qui ont peur de mourir et qui sont absolument contre les armes

et la manière d'agir des Warriors», a-t-elle ajouté.

Les préjugés de Mulroney

À l'image de la crise actuelle dont l'issue reste incertaine, Mme Rouleau pense que l'inaction du fédéral dans le dossier des revendications territoriales pourraient se solder par d'autres crises, ailleurs.

«M. Mulroney colporte des préjugés énormes à notre propos, en parlant des millions \$ alloués aux Amérindiens. Mais si, comme il le dit, les autochtones ont tout, pourquoi assistons-nous à cette révolte, pourquoi y-a-t-il tant de suicides dans les réserves?», a-t-elle dit, qualifiant le discours prononcé mardi par le premier ministre de «propagande honteuse».

«Nous ne sommes pas d'accord avec l'emploi de la violence. Mais si j'avais à choisir aujourd'hui entre les Warriors et M. Mulroney, je serais du côté des Warriors», a-t-elle poursuivi.

Apprendre à vivre ensemble sera l'objectif fondamental de tous pour «l'après-crise», a expliqué Mme Rouleau. «Il y aura beaucoup d'éducation à faire auprès des non-autochtones résidant près des réserves. Les femmes et tous les autochtones auront aussi à réfléchir sur ce qui s'est passé.»

Selon elle, lors de la crise, notamment dans le processus de négociations, les femmes ont pu prendre la place qui leur est dévolue dans la culture mohawk. Mme Michèle Rouleau a précisé que les femmes mohawks ont toujours soutenu la communauté et que leur voix est équivalente à celle des hommes.



PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

Cette tête au bout d'un piquet planté sur une barricade à Oka marque sans doute une limite à ne pas franchir...

Quand les chants de guerre résonnent

DANIEL LEMAY

■ Après la pluie, la nuit change de teinte, gagne en «brillance» comme le téléviseur finement ajusté. En haut de la barricade mohawk, mardi soir, le réflecteur fixe avait allongé son faisceau jusqu'aux premières positions de l'Armée. Les lampadaires urbains éclairaient le reste de la rue déserte.

L'orage passé, le son change aussi. La sentinelle connaît la différence: le bruit du vent dans les arbres, des pas et des véhicules qui s'approchent ou s'éloignent, du clic-clic de l'arme qui se charge.

Mardi soir, m'a semblé que les chants mohawks résonnaient autrement, même si c'était la première fois que je les entendais live. Michants, mi-incantations, les mélodées descendaient la rue au battement saccadé des tam-tam. Un policier m'a dit à la blague que c'était la danse de la pluie. Je pensais plutôt à une danse de guerre dans ce que d'aucuns voyaient comme une veillée d'armes avant le combat sacré. Voix d'hommes, voix de femmes remplies d'appréhension... Je décidai de monter.

À Chypre, au «service de la paix» avec les Casques bleus de l'ONU, j'ai marché des centaines de fois sur la Ligne verte, entre les mitrailleuses chargées des Turcs et des Grecs. On a beau se dire qu'ils ne tirent pas: le danger est là, toujours présent. Pour le soldat, le journaliste ou le promeneur, l'oublier est une erreur. L'autre soir, je marchais donc au milieu de la rue dans une volonté ferme de m'as-tu-vu: dans mon dos, le regard tendu du soldat blanc; devant, pensais-je, celui imprécis des sentinelles mohawks que tous croient cachées derrière la ligne de grands pins.

Aveuglé par le réflecteur — j'étais rendu entre les deux monceaux de terre protégeant la barricade —, je me vis, l'espace d'un instant, sauter sur une mine, les jambes arrachées, émasculé pour cause de curiosité ou de voyeurisme. Cette mauvaise pensée me fit obliquer vers le feu de camp, signe de vie depuis la nuit des temps. Là, le tam-tam me battait littéralement les oreilles.

En débouchant sur l'arrière de la barricade, je ne vis pourtant personne d'autre que deux Warriors fumant tranquillement, dos à «l'ennemi»... et au radiocassette qui crachait ses «chants guerriers» sur Oka désertée. Parfois la technique tue le rêve.

La population de la Rive-Sud tenue en haleine

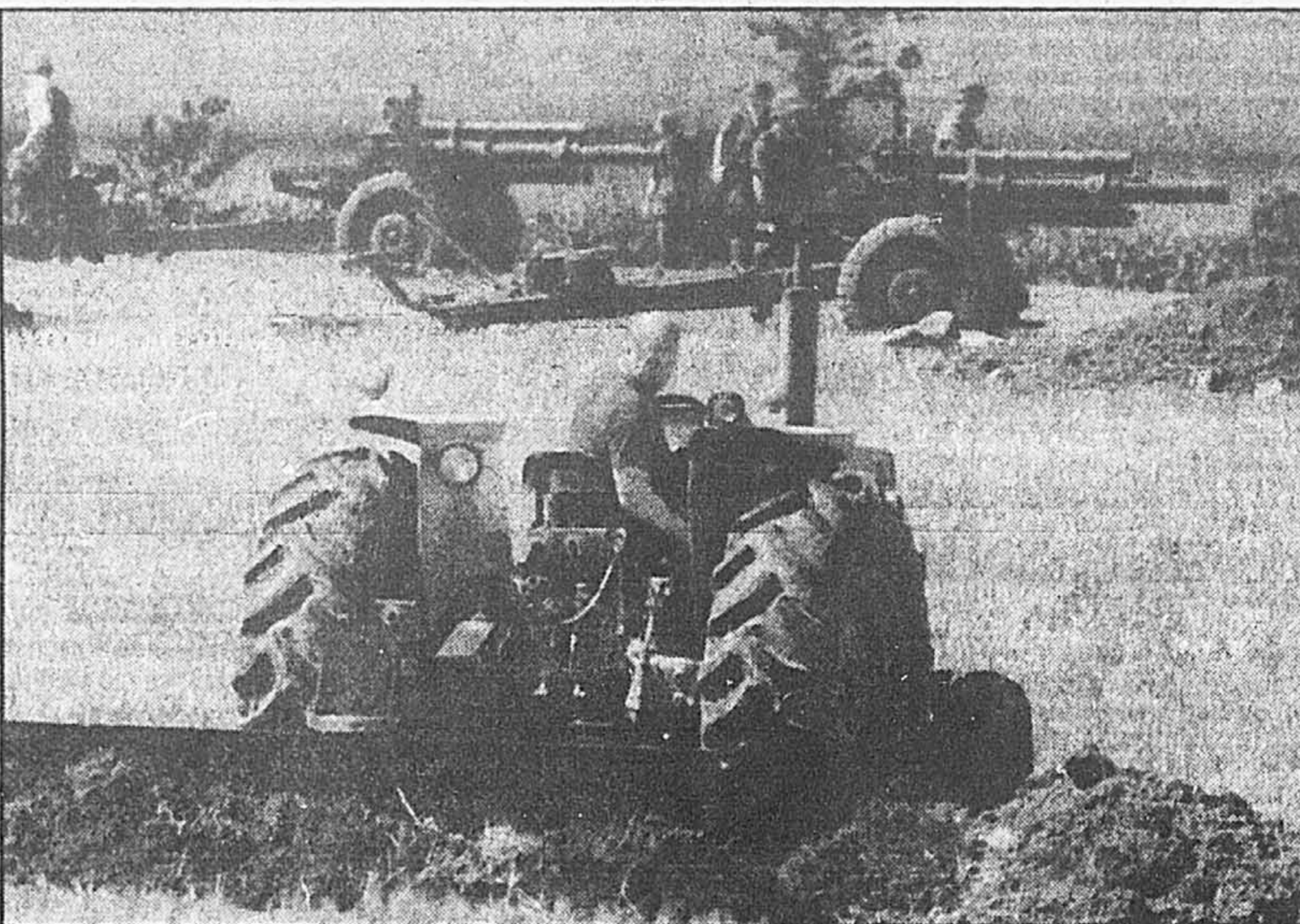
JEAN-PAUL SOULIÉ

■ La journée d'hier autour de la réserve de Kahnawake aura été pleine de rebondissements imprévus, mais finalement fort bien orchestrés. Depuis l'arrivée, tôt le matin, d'une batterie de six canons sur la terre de M. Denis Dulude à Saint-Isidore jusqu'au démantèlement à grand spectacle de la barricade de la route 132 à Sainte-Catherine, en passant par le déplacement différé plusieurs fois d'un bataillon d'infanterie de Farnham à Delson, la population de la Rive-Sud a été tenue en haleine.

Vers sept heures et demi, six canons de 105 millimètres, entraînés par des camions bûchés de 2 tonnes 1/2 et quelques jeeps d'accompagnement se faufilaient entre les bâtiments de la ferme de M. Denis Dulude, à Saint-Isidore. La caravane prenait le chemin des champs, entre deux haies de maïs. Aucune surprise pour M. Dulude. L'arrivée de la batterie W du centre d'entraînement de Gegetown avait été annoncée la veille. «D'ailleurs, il vont se stationner dans un champ de céréales déjà récolté, ça ne dérange pas, affirmait le fermier encore torse nu, son petit déjeuner interrompu par les journalistes. Les militaires m'ont dit que je pouvais continuer à travailler dans mes champs, ça ne les dérange pas eux non plus».

Les canons de 105 mm sont réputés pour leur polyvalence. Ils peuvent tirer des explosifs brisants, des obus antichars, éclairants, ou fumigènes de 32 kg. Mais le déplacement de ces obusiers et de leurs servants peut créer des dommages dans les cultures. «Tout est réglé, les militaires ont signé un papier, ils se reconnaissent responsables de tous les dommages», a expliqué M. Dulude.

Aux autres barricades, le calme était total. Une rumeur voulait que les Warriors aient tenu une importante réunion dans la nuit. À la barricade de la montée Saint-Régis, aux limites de Saint-Constant et de Saint-Isidore, les militaires avaient perfectionné



TELEPHOTO CP

Dans ses champs de Saint-Isidore, le fermier Denis Dulude ne se préoccupe pas outre mesure de la présence de canons de 105 mm.

leur installation en installant des écrans de toile. C'est vers 15 heures dans l'après-midi que deux énormes fardiers sont arrivés à cette intersection, transportant une pelle mécanique et un bulldozer.

L'arrivée de cette machinerie lourde allait attirer bien des curieux, et tout d'abord les propriétaires de la petite maison blanche située entre la barricade des Mohawks et celle de l'armée. Jean-Paul Guyon, sa femme Denise et une de leurs filles ont été les premiers évacués, le 11 juillet dernier. Pour Mme Guyon, aller vivre chez sa fille à Saint-Isidore pendant plus d'un mois, elle n'aurait jamais imaginé ça. «On prenait bien des vacances d'une ou deux semaines, mais jamais aussi longtemps».

«Si l'armée se lance avec ça sur la barricade, il risque d'y avoir

des dommages, j'en ai peur, expliquait M. Guyon, un retraité des chemins de fer installé là depuis vingt ans». Il a été élevé sur la ferme à côté, et il connaît tout le monde dans le pays. Que les soldats qui occupent sa maison après les Mohawks aient ouvert les chassis de la cave, c'est pas grave. Il sait que rien n'a été abîmé chez lui, il y va de temps en temps. Mais après la crise? Jusqu'à maintenant, on avait des bons contacts avec nos voisins de la réserve. Nous n'avons jamais eu de trouble. Maintenant, on ne les voit plus, et on ne sait pas du tout ce qui se passe sur la réserve». Les Guyons sont inquiets des lendemains de l'affaire.

Même inquiétude chez les commerçants voisins. Au garage du carrefour, le patron regrette de s'être soumis trop vite aux menaces des Blancs lui interdisant de

servir des Indiens. «C'est totalement injuste, pour moi comme pour eux, dit-il. D'ailleurs, j'ai recommencé à servir tous mes clients très rapidement». À la barrière de l'armée, les promoteurs du Solidarité Sainte-Catherine étaient d'ailleurs peu nombreux hier matin, et surtout moins en évidence. L'affaire de Ville LaSalle avant hier soir les a rendus plus discrets.

Au bar Le Sherif, en face du garage, la serveuse Gisèle et le gérant Pierre comptent les jours tristement. Avec la fermeture de la réserve, c'est la moitié de leur clientèle qui a disparu. Le soir, le bar est fermé. Ici aussi tout le monde se connaît. Gisèle est la cousine de Mme Guyon. Son mari a été propriétaire du garage en face pendant dix ans. «C'est de bons clients, et pas plus embêtants que les autres», dit-elle.

Deux autres commissions scolaires reportent la rentrée

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Les Commissions scolaires Baldwin-Cartier et Châteauguay-Valley ont décidé de suivre le mouvement général en repoussant également la rentrée des élèves jusqu'au 4 et 5 septembre, malgré la tournure pacifique des événements à Châteauguay depuis hier.

L'entrée devait normalement s'effectuer aujourd'hui et demain. Cette décision s'applique à l'école Saint Thomas High School, à Pointe-Claire, et à l'école secondaire Des Sources, à Dollard-des-Ormeaux. À Châteauguay, les établissements anglophones Mary Gardner, Howard S. Billings et Centennial Park sont aussi visés par cette mesure.

Dans le cas de la Commission scolaire Châteauguay (catholique) les autorités ont déjà annoncé il y a quelques jours que les écoles Laberge, Gabrielle Roy et

Saint-Willibrod restent fermées jusqu'au 4 septembre. Seule l'École de Formation Professionnelle a décidé d'ouvrir ses portes cette semaine.

Ces établissements des Commissions Baldwin-Cartier et Châteauguay-Valley, contrairement à ceux des Commissions Deux-Montagnes ou Châteauguay, ne sont pas sur le territoire de la zone d'évacuation prévue en cas d'intervention des Forces armées. Ils servent plutôt d'abris et de quartier général.

«Saint Thomas High School et l'école Des Sources servent de bureau pour recevoir les Amérindiens qui quittent la réserve de Kahnawake», a commenté hier le directeur général de la Commission scolaire Baldwin-Cartier, M. Marcel Arsenaault.

La sécurité civile basée à Saint-Thomas inscrit les Amérindiens de Kahnawake sur la liste de l'aide financière du gouvernement. Ceux-ci sont ensuite logés

dans les hôtels Venture Inn et Château de Liesse, à Montréal.

Pour le directeur de la Commission Châteauguay-Valley, Keith Fitzpatrick, le report de la rentrée au 4 et 5 septembre a été rendu nécessaire parce que plusieurs familles avaient évacué volontairement Châteauguay et que les enfants, de toute façon, n'auraient pas pu se rendre en classe.

Par ailleurs, avant que les barricades ne commencent à être démantelées pacifiquement hier après-midi à Châteauguay, les municipalités de LaSalle et Lachine, ainsi que celle de Hudson, dans l'ouest de l'île de Montréal, avaient mis en garde les habitants dont les maisons auraient pu se trouver dans des zones «de balles perdues» en cas de combats.

À LaSalle, des avis ont été envoyés à environ 5000 personnes dans un périmètre allant de la rue Centrale vers le boulevard LaSalle, le long du fleuve, et jusqu'aux limites de Lachine. À Lachine,

c'est 600 à 700 personnes demeurant en face du lac Saint-Louis qui ont reçu les mêmes conseils de sécurité de la part de leur municipalité.

Les avis suggéraient entre autres aux habitants de rester éloignés des berges et de ne pas emprunter les pistes cyclables. Ces consignes de sécurité ont d'abord été proposées aux municipalités par le gouvernement du Québec et le service de police de la CUM.

Pour les résidents de Hudson, toutefois, rien n'indique que la situation sur la réserve de Kanasatake (située en face, de l'autre côté du lac des Deux-Montagnes) se rétablisse aussi rapidement.

Donc, les consignes de sécurité sont toujours valables. La municipalité conseille aux habitants de ne pas aller sur les berges, de se tenir loin des fenêtres et de garder les enfants à l'intérieur des maisons. À Hudson, à certains endroits, les berges sont seulement à 300 mètres d'Oka.

Plusieurs retards à l'aéroport de Dorval

RICHARD DUPAUL

■ En raison de la situation explosive de la crise amérindienne, Transports-Canada a imposé hier de nouvelles restrictions pour les aéronefs privés et commerciaux survolant l'espace aérien au-dessus de Kahnawake et Oka, ce qui a entraîné plusieurs retards hier à l'aéroport de Dorval.

Un porte-parole de Transports-Canada, M. Donald Beaulieu, a confirmé à La Presse qu'un «avis à l'aviation» avait été émis aux petites heures du matin hier, à la demande des forces armées, rappelant aux avions «d'éviter de survoler les régions d'Oka et de Châteauguay».

Un tampon de sécurité a été également imposé aux avions des grandes lignes aériennes qui doivent absolument survoler les deux régions touchées. «On a fixé un plancher à 18000 pieds», a dit M. Beaulieu. Ce dernier n'a pu préciser les dimensions de l'espace désigné comme «dangereux» par l'armée. Mais il a dit que les couloirs étaient «très petits».

N'empêche que l'avis de Transports-Canada a provoqué des remous à Dorval, où les compagnies aériennes ont signalé plusieurs retards «mineurs» durant la matinée.

«Avec la zone de vol plus restreinte autour de l'aéroport, cela crée des problèmes surtout au décollage», a expliqué un porte-parole d'Air Canada, M. Denis Chagnon. Selon ce dernier, certains vols d'Air Canada ont été retardés «d'environ trente minutes» en moyenne.

Les problèmes pourraient ressurgir à tous les jours si la crise continue, surtout aux heures d'affluence en matinée et en soirée, a-t-il ajouté.

Selon un responsable d'une compagnie aérienne, la direction du vent jouera un rôle déterminant. En effet, les avions doivent absolument décoller le nez face au vent. Les problèmes apparaissent lorsque le vent vient de l'Ouest: selon cette même source, Transports-Canada veut restreindre l'usage de deux pistes (la 24 et la 28 à Dorval) qui pointent directement vers Châteauguay et Oka respectivement.

Pour sa part, Canadian International rapporte que les retards au décollage ont varié de 10 à 45 minutes.

Par ailleurs, un responsable de Transports-Canada à Mirabel a déclaré que la crise amérindienne n'avait pas eu de répercussion à l'aéroport et que les vols se faisaient normalement jusqu'à maintenant.

L'aménagement du grand complexe historique de la Place Royale commencera cet automne

JEAN-PIERRE BONHOMME

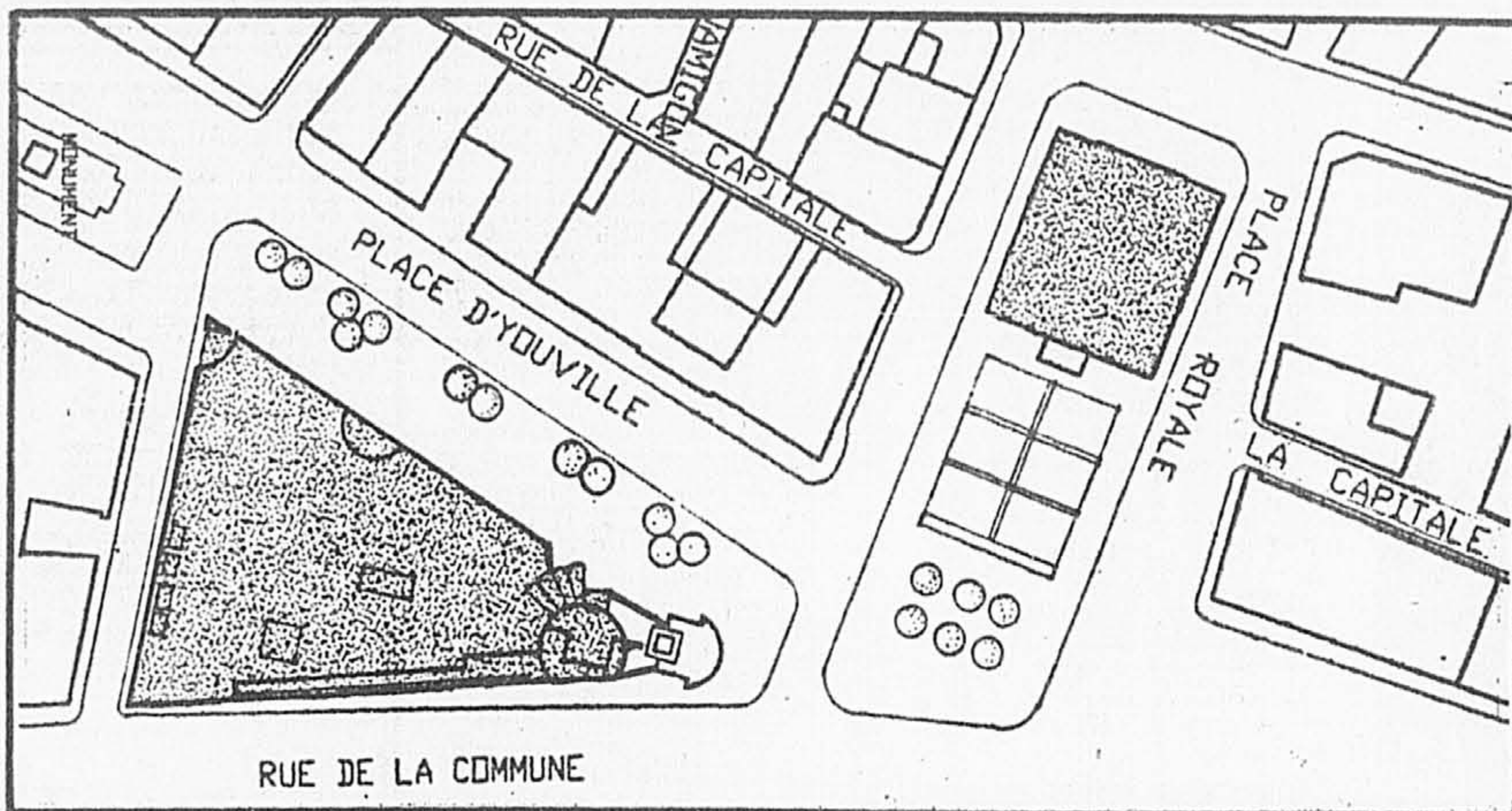
■ Les grands travaux de 25 millions \$ pour réaménager la Place Royale et la Place Youville, dans le cœur historique de Montréal, commenceront comme prévu cet automne. Si tout va bien, ils devraient être terminés au printemps de 1992, soit juste à temps pour les fêtes du 350^e anniversaire de la fondation de la ville. L'administration Doré vient d'en décider.

L'important programme de réfection de la Place Royale — le «berceau de Montréal» — comprend la construction, sur la pointe à Callière, d'un édifice de cinq étages qui logera un «centre d'interprétation historique et archéologique». L'immeuble, qui reprend la volumétrie de l'ancien Royal Insurance Building incendié en 1947, est de conception contemporaine; il se marie, avec sa tour symbolique, aux constructions anciennes du quartier.

La Place Royale elle-même sera transformée en crypte d'où les citoyens pourront, en sous-sol, examiner les vestiges historiques découverts lors des fouilles archéologiques. L'ancien immeuble dit des Vieilles Douanes, une construction exemplaire de l'architecte John Ostell, ayant façade sur la Place Royale, sera quant à lui converti en musée.

Par ailleurs l'actuel parking en surface de la Place Youville, borné à l'ouest par la rue McGill, sera transformé en square urbain piétonnier; ce nouveau parc couvrira un parking souterrain de quatre étages (468 places) dont la construction devrait commencer cet automne également.

Les principaux éléments de ces nouveaux aménagements sont l'œuvre de l'architecte de renom Dan Hanganu avec la collaboration de Provencher, Roy, et ils sont mis en œuvre par la Société immobilière du patrimoine architectural, un organisme public soutenu par le Minis-



L'immeuble de gauche sur ce plan abritera des salles d'exposition. Ce sera l'entrée du Centre d'interprétation de la Place Royale. La Place Royale elle-même sera transformée en crypte, dont la surface sera surélevée de cinq pieds. Ce sera un lieu d'interprétation archéologique.

ère des Affaires culturelles. Ils ont tous été approuvés ces jours derniers par le comité exécutif de la Ville. En ultime étape, ils devaient être soumis hier soir à l'examen du Comité conseil d'arrondissement Ville-Marie.

L'opinion publique a généralement assez bien reçu ces propositions d'aménagement; il ne semble pas non plus que le comité d'arrondissement soit enclin à les rejeter.

La principale opposition jusqu'ici est venue du groupe de protection du milieu urbain, Héritage Montréal. Un porte-parole de ce groupe de pression a dit hier à La Presse reconnaître les mérites du projet d'immeuble nouveau conçu par M. Hanganu; il a indiqué que le modernis-

me de cet immeuble est fort respectueux de la ville ancienne.

Il a toutefois exprimé l'avis que la Place Royale elle-même ne devrait pas être transformée en crypte. Cette place, a-t-il expliqué, sera transformée en promontoire de cinq pieds de hauteur pour accommoder les aménagements en sous-sol, ce qui cachera la base de l'immeuble des Vieilles Douanes. Selon Héritage Montréal, la transformation ne respecterait pas l'esprit des lieux.

«Sous prétexte de piétonnisation

ARGENT DISPONIBLE

Problèmes de liquidités, d'expansion?

Compagnies établies seulement
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

beluga
en or 18 ct.

EBEL
Les Architectes du Temps

KAUFMANN
MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1954

2195, rue Crescent, Montréal H3G 2C1 Tél.: (514) 848-0595

PATEK PHILIPPE ROLEX Cartier EBEL Breguet PIAGET BREITLING

DU NOUVEAU SOUS LE SOLEIL

Il y a des remises sur tous les modèles 1990 et sur certaines voitures et camionnettes GM 1991 en stock. De 500 à 3000\$*
Décidez-vous maintenant avant que l'été ne s'achève.

Remise de 750\$* sur la voiture la plus vendue au Canada.
La Chevrolet Cavalier.



Une remise de 750\$ pourrait être déjà un bon argument pour acheter une Cavalier. Mais il y a bien d'autres raisons pour lesquelles la Chevrolet Cavalier est la voiture qui se vend le mieux au Canada.* Par exemple, la Cavalier est plus économe que la Ford Tempo. Il suffit d'aller chez votre concessionnaire GM pour la découvrir.



En route vers une bonne affaire

L'offre s'applique aux modèles 1990 et des années précédentes intégralement neufs ou de démonstration, et à certains modèles 1991 (berline Regal, utilitaires S/T, pick-up S/T, Camaro, Firebird et berline Caprice) achetés du stock du concessionnaire. L'offre est valable à compter du 15 août 1990, pour une durée limitée ou jusqu'à épuisement des stocks et s'applique aux livraisons au détail seulement. Pour les détails complets, consultez votre concessionnaire GM. TD après les ventes de l'année de fabrication et de l'année civile 1990, par Compusearch.

Pierre Foglia



Salut Simone

Le matin, quand Simone sortait du fouillis des framboisiers au fond du jardin, elle faisait semblant de ne pas s'apercevoir que j'étais sur les marches de la galerie en train de prendre mon café...

— Simone!

Elle levait alors la tête au-dessus des herbes. Faisait l'étonnée. Accourait enfin, ventre à terre dans la rosée, pour se frotter à ma jambe, mouillée et ronronnante, arquée sur la pointe de ses pattes blanches.

L'autre matin elle n'a pas levé la tête quand je l'ai appelée. Elle avançait lourdement et s'est couchée à mi-chemin, épuisée. J'ai su à ce moment-là qu'elle allait mourir.

Depuis quelques temps déjà... Elle disparaissait des jours entiers. Ou bien restait couchée sans manger. Grognaient quand on la prenait. Je la chicanais pour rire: «Dis grosse chatoune noire, as-tu bientôt fini d'être maraboute? T'as la grippe ou quoi?»... C'est seulement l'autre matin, quand je l'ai appelée et qu'elle s'est couchée à mi-chemin que j'ai su qu'elle avait la mort. Je l'ai chicanée pareil...

— Tu ne vas tout de même pas crever, la vieille? D'ailleurs t'es même pas vieille pour vrai. Onze ans c'est juste un peu plus vieux que moi pour un chat. Et est-ce que je crève moi? Tu ne pourrais pas attendre un an ou deux? Noël au moins? Ça serait bien Noël, ça me ferait un beau conte un peu triste, tandis qu'en plein mois d'août, avec les Mohawks, l'Irak et tout ça... je vais avoir l'air de quoi, moi, de chroniqueur sur un chat mort?

Simone était plus que la mascotte de cette chronique. Elle en était l'égérie, l'inspiratrice. Un million de fois en onze ans, grâce à elle, je n'ai pas parlé de l'Irak, des Mohawks, des Druzes, de Meech, du libre-échange. Un million de fois j'ai parlé d'un chat, je veux dire de liberté. Toutes les libertés. Aller, venir. Mais surtout écrire...

Lundi matin la vétérinaire a téléphoné très tôt. On était en train de déjeuner...

— Y'a rien à faire, elle a dit.

— OK, a répondu ma fiancée, shoote...

Elle a raccroché. Pleuré un peu, presque rien. Moi? J'étais en train de penser qu'un jour, une autre voix dirait la même chose de moi: «Y'a rien à faire», mais ma fiancée ne pourrait pas répondre au médecin: «OK, shoote». Les chats ont bien de la chance...

À Iberville, la vétérinaire nous a rendu Simone dans un sac d'épicerie en plastique blanc qu'on n'a pas osé ouvrir. Je devinais seulement qu'elle avait les quatre pattes en l'air. Quand je changeais de main, s'échappait du sac la même amandine odeur que j'avais déjà sentie, juste avant qu'on ferme le cercueil de ma mère...

Je n'ai pas eu de tant de morts importants dans ma vie, mais je sais m'y prendre maintenant. Je me glisse dans le silence. J'accomplis des tâches simples, ménagères, comme la vaisselle, en prenant tout mon temps, en m'appliquant comme si l'avenir de l'humanité en dépendait. Me voyant occupé à vivre de si peu de choses, la mort passe, indifférente, un peu méprisante.

Je suis allé creuser un trou dans le bois. En chemin j'ai mangé des mûres, cueilli quelques champignons (des oranges) et finalement je n'ai pas creusé de trou. La pelle n'entraînait pas dans la terre à cause des racines.

On a enterré Simone dans le jardin. Ma fiancée s'est mise à genoux au bord du trou pour lui faire une dernière caresse sur le museau, même que ma première pelletée de terre lui est arrivée sur la main.

La, on plantera des pivoines l'an prochain. À cause de leur douceur poivrée.

— T'en fais une gueule!

— Mon chat est mort...

— Me semble que t'en avais une chienne? Dix ou huit?

— Six...

— Six, bon. Il t'en reste encore cinq, non?

Il y a des gens comme ça. Des esprits pratiques, qui se consolent de tout dans les mathématiques. Ils ont la rigueur des manches de pelle. La chaleur d'un python tiède. Ils deviennent généralement d'excellents éditorialistes, de brillants chroniqueurs aux affaires internationales ou des attachés commerciaux en Birmanie d'une redoutable efficacité...

C'est la grâce que je souhaite à celui-là. (En passant, toujours à propos de chat, merci aux deux millions et demi de gens qui ont appelé pour adopter Virgule qui s'est finalement retrouvée chez des jeunes gens de la rue Adam, Martin et Martin, du bien beau monde. Tout comme vous je suis sûr, mais ce sont eux que j'ai rejoints les premiers... Prévoyant. J'ai gardé vos messages et au prochain minou perdu je vous appelle. Minou ou pitou. Ou python tiède. Ou éditorialiste, ou manche de pelle...)

Changement de sujet. À propos de mes lupins qui n'étaient que vipérine...

Mais si. Je vous disais que je croyais faire le tour du Québec entre deux rangées de lupins. Qui finalement n'en étaient point...

Eh bien plusieurs lecteurs, photos à l'appui, me font observer qu'il ne s'agit pas non plus de vipérine, mais de SALICAIRE MAUVE. Et ils ont tout à fait raison... Je reconnais bien sur leurs photos les grands fouets mauves en question.

Tant pis pour mon punch. La vipérine, disait le Petit-Robert est une plante des lieux incultes...

Dernière heure

Youppi mon vieux, c'est presque fini!

Du moins à l'heure où j'écrivais ces lignes, l'armée et les Mohawks démantelaient-ils, ensemble, les barricades du pont Mercier, calmement, sans monogeries ni rien.

Si on m'avait dit un jour que j'aurais à féliciter l'armée canadienne! N'importe quelle armée en fait...

J'en ai pourtant vu des militaires à l'œuvre, un peu partout dans le monde, et dans le même genre d'opération de police qu'à Châteauguay, mais c'est bien la première fois que j'en vois d'aussi déterminés à arranger les choses pacifiquement.

Une opération remarquable. Et cela depuis leur arrivée sur le terrain. D'abord ce parti pris de transparence, très rare chez des militaires. Puis ce choix habile d'un état-major à majorité francophone, à tout le moins honnêtement bilingue... Mais surtout, au-delà des relations publiques, cette attitude de fermeté conciliante sur le terrain. Sans provocation. Sans montrer de hâte à «en découdre» avec l'ennemi. Une armée de pros de la pacification. Une armée qui faisait la police sans «jouer des bras», ce qui nous changeait agréablement d'une police qui joue à Rambo... Une armée fort civile, en somme, ce qui est quand même un bien surprenant paradoxe.

Décidément! Dans ma dernière chronique je me roulais à terre devant monsieur Bourassa et voilà maintenant que je félicite les militaires pour leur civilité! Décidément, il temps que cette crise se termine. Encore un peu et je devrais congratuler M. Mulroney lui-même pour cette insignifiance qui le porte si souvent à la conciliation qui était bien, ici, la meilleure des solutions...

Le conseiller Gilles Berthiaume écarté de la course à l'investiture du RCM

Plaidant la bonne foi, il reconnaît avoir signé des fiches de recrutement inexactes

AGNÈS GRUDA

■ C'est la pagaille dans Rivière-des-Prairies: l'exécutif local du RCM dans ce district a démissionné en bloc hier, pour soutenir le conseiller Gilles Berthiaume, qui vient d'être écarté de la course à l'investiture du parti.

Membre du RCM depuis cinq ans, M. Berthiaume a l'intention de se présenter comme candidat indépendant aux prochaines élections municipales. Il ne rejette toutefois pas l'idée de joindre un autre parti d'ici le 4 novembre.

C'est à la demande de la présidente du Rassemblement des citoyens de Montréal, Mme Thérèse Daviau, que Gilles Berthiaume a accepté de ne pas briguer l'investiture du RCM dans ce district du nord-est de l'île.

Dans une lettre datée du 24 juillet, et dont *La Presse* a obtenu copie, Mme Daviau reproche au conseiller sortant d'avoir commis une quarantaine d'irrégularités



Gilles Berthiaume, conseiller RCM de Rivière-des-Prairies.

lors du recrutement de membres en prévision de l'assemblée d'investiture qui devait avoir lieu en mai dernier. En raison des irrégularités, l'assemblée a été reportée au 23 septembre.

Une quarantaine de fiches de recrutement, dûment signées par le conseiller lui-même, contenaient des renseignements inexacts, principalement de fausses adresses dans le district, signale Mme Daviau.

Mme Daviau reproche à M. Berthiaume d'avoir tardé à expliquer ces anomalies. Compte tenu de leur nombre et de leur importance, le conseiller s'est rendu coupable de «négligence grave» et de «conduite inacceptable», affirme Mme Daviau.

«L'ensemble des considérations nous porte à croire que votre candidature ne serait pas opportune dans les circonstances», conclut-elle.

Devant cette invitation on ne peut plus claire à se retirer, M. Berthiaume n'a pu que s'incliner.

Joint au téléphone hier, M. Berthiaume a reconnu avoir personnellement signé des fiches de recrutement inexactes, et a plaidé l'ignorance: «Ce n'était pas ma faute, j'ai agi de bonne foi.»

«J'ai fait un blitz de recrutement d'une semaine, et je me suis retrouvé avec 500 cartes non signées par des recruteurs. Je devais aller les porter au parti le lendemain, alors je les ai signées personnellement. Je ne pouvais pas vérifier toutes les adresses.»

M. Berthiaume juge que le Conseil central du RCM a été «très sévère» à son endroit, mais pour le moment, il préfère demeurer membre d'un parti dont il dit partager les convictions. Ce qui ne signifie pas qu'il n'ait aucune intention de flirter avec des partis d'opposition. «Tout ce que j'ai dit, c'est que je serai candidat aux prochaines élections.» Pour le reste, M. Berthiaume se dit «ouvert» aux propositions.

Après une brève réflexion, les onze membres de l'organisation locale du RCM ont décidé de suivre le conseiller et de démissionner en bloc, a indiqué hier la coordonnatrice du district, Mme Rosa Cierrelli.

«C'est pour M. Berthiaume, pas pour le RCM, que nous faisons tout ce travail. Nous lui faisons confiance à 100 p. cent», a dit Mme Cierrelli.

Trois candidats sont déjà en lutte pour la place laissée libre par le départ du conseiller Gilles Berthiaume. Il s'agit de MM. Georges Roman, Fiorino Bianco et Mario Landry.

La Ligue communiste présentera un candidat à la mairie de Montréal

MARIANE FAVREAU

■ La Ligue communiste sera des élections municipales de Montréal, le 4 novembre. Elle présentera même un candidat à la mairie, M. Michel Dugré, ainsi qu'une candidate dans le district de Saint-Edouard, Simone Berg.

M. Dugré, ouvrier d'usine syndiqué aux Métallos unis d'Amérique, est membre du comité central de la Ligue. Il explique la volonté de son mouvement de mettre de l'avant des points de vue différents, de défendre les droits des Québécois et de traiter des grandes questions mondiales.

En ce moment, il plaide pour les Mohawks, la Ligue demandant le retrait de l'armée et la «reconnaissance des revendications autochtones pour la terre, la souveraineté et l'amnistie».

Accepte-t-il que l'île de Montréal (et tout le sud du Québec) devienne un territoire Mohawk

comme ils le revendiquent? «Ils n'ont jamais dit qu'ils mettraient tous les Montréalais dans le fleuve. Il faut surtout négocier, assurer-il, et donner aux autochtones suffisamment de terre pour développer le coutumes, leur culture, etc.»

La Ligue communiste était jus-

qu'au début de cette année la Ligue ouvrière révolutionnaire.

Quant à la candidate de la Ligue dans Saint-Edouard, Simone Berg, c'est une ouvrière syndiquée du vêtement et l'organisatrice des Jeunes socialistes de Montréal.

VANCOUVER

VOL ALLER-RETOUR

à partir de 359\$*

plus taxes

ALLER SIMPLE

249\$

plus taxes

*2 vols hebdomadaires sans escale les lundis et jeudis

Nous acceptons également les réservations d'origine de Vancouver.

LOS ANGELES

départ tous les mercredis jusqu'au 5 septembre

Vol direct 359\$

plus taxes

vol aller retour 199\$

plus taxes

Consultez votre agent de voyages

*Ces vols opèrent durant toute l'année.

les Ailes de l'Ouest

BAIL BAIL

5 ANS GARANTIE 100 000 KM

Une occasion imbattable vous attend!

Négociez le meilleur prix de l'année sur une Honda 1990 DÈS AUJOURD'HUI

Demandez les super spéciaux sur:

La Civic 1990, L'Accord LX Berline et L'Accord Coupé

LES HONORABLES HONDA

AMOS Auto Carrelia (819) 732-3375	GATINEAU Chrétien Honda (819) 568-4646	LAVAL Sainte-Rose Ste-Rose Honda (514) 625-1953	MONTRÉAL-NORD Honda Gabriel (514) 327-7777	SAINT-HYACINTHE Autos Econ. Casavant (514) 774-1724
BLAINVILLE Honda de Blainville (514) 435-1122	GRANBY Les Autos F. Lambert (514) 378-9953	SAINT-ROSAIE Excel Honda (514) 342-6360	SAINT-JEAN Daigneault & Frère (514) 347-7567	SAINT-LÉONARD Lombardi Autos (514) 255-2222
BROME OUEST Brome Honda (514) 263-1289	GRENVILLE Gagné Honda (819) 242-0111	OMERVILLE Boulevard Honda (819) 843-2090	SAINT-PIERRE-DE-SOREL Les Autos du Chenal (514) 742-5622	SHERBROOKE Econauto Honda (819) 566-5322
BROSSARD Brossard Honda (514) 445-7161	HULL Lalier Auto (Hull) Inc. (819) 778-1444	ROUYN L'Ami Honda (819) 762-5565	TERREBONNE Honda de Terrebonne (514) 477-0555	VAL-D'OR Autorolla (819) 825-7838
CHAMBLY Honda la Seigneurie (514) 658-6699	ÎLE PERROT Rainville Honda (514) 453-8416	SAINT-AGATHE SUD Les Autos P.A. Leblanc (819) 326-1717	VALLEYFIELD Yves Boutin Moteur (514) 373-2924	
CHATEAUGUAY Encore Honda (514) 698-1060	JOLIETTE Villeneuve Honda (514) 759-8155	SAINTE-EUSTACHE Hamel Honda (514) 491-0440		
DOLLARD-DES-ORMEAUX Garage Civic (514) 683-5533	LAFONTAINE Automobiles Nord Sud (514) 438-1273			
DRUMMONDVILLE Civ. Honda Drummond (819) 477-8841	LASALLE Honda de LaSalle (514) 364-1121			

Si vous devez vous contenter d'un seul manteau, notre caban classique exclusif est tout indiqué. Il affiche une élégance racée, autant sur la rue Sherbrooke qu'à la Place des Arts, et en toute saison, par surcroît. Vous pouvez maintenant économiser \$141 chez A. Gold & Sons. C'est un merveilleux manteau à posséder et c'est une occasion merveilleuse de vous l'offrir et, comme toujours, retouches sans frais.

100% GABARDINE DE LAINE

ORD. 540\$ 399\$ ÉCONOMISEZ 141\$

- Doublure amovible à motif cachemire
- Boutons dorés
- Modèle croisé

- Taupe marine ou noir
- Tailles 4 à 16
- Châle d'Italie, \$45. Nous en avons une merveilleuse collection.

Boutiques pour dames à six emplacements

CENTRE ROCKLAND • 960, STE-CATHERINE O. • MAIL CHAMPLAIN • BROSSARD

A. Gold & Sons Depuis 1899

Comme toujours, retouches sans frais

LA PLACE VERTU • CARREFOUR LAVAL • FAIRVIEW, PTE. CLAIRE

Cartes American Express, Visa, Master Card, Diners, Carte Blanche, A. Gold & Sons

UN P'TIT CONGÉ D'ÉTÉ!

OTTAWA 16\$

jours-rabais

Profitez des jours-rabais VIA Rail et économisez 40 % sur le prix du billet aller simple.

Un petit congé est l'occasion idéale pour rendre visite à vos parents et amis ou simplement vous dépayser. Et, pour aussi peu que 16 \$, VIA vous emmène en tout confort à Ottawa. Pour d'autres destinations, appelez votre agent de voyages ou VIA Rail™ au 871-1331.

Jours-rabais : sam., lun., mar., mer., jeu.

• Nombre de places limité. Achetez d'avance (min. 5 jours) • Périodes de restrictions en vigueur, incluant congés fériés • D'autres conditions peuvent s'appliquer. Appelez-nous.

VIA



T É T E S D ' A F F I C H E

Germain Tardif

L'Oeuvre Jeanne-d'Arc, une maison d'hébergement d'enfants à problèmes d'Orléans, en France, aimerait se jumeler avec des institutions québécoises du même genre. Le directeur, M. Philippe Fay, qui est présentement en visite à Montréal, invite les maisons d'enfants intéressées à communiquer avec lui à l'adresse suivante: 62, rue Eugène Vignat, 45056 Orléans, Cedex 01. Tél.: 38 62 62 60, Fax: 38 81 76 66. Le but visé est d'organiser des visites d'adolescents hébergés entre les institutions jumelées. L'Oeuvre Jeanne-d'Arc est déjà jumelée avec d'autres maisons européennes d'enfants ainsi qu'avec une institution similaire à Wichita, au Kansas.

Dans le cadre des festivités du 325^e anniversaire de Chambly, un symposium de peinture, organisé par l'Association des peintres de Monnoir, regroupera, le long du bassin de Chambly, plus de 75 peintres, dont une dizaine de professionnels, les 1^{er}, 2 et 3 septembre. Ces artistes peindront sur le vif les décors enchanteurs de la seigneurie de Chambly. Leurs oeuvres seront exposées et mises aux enchères à compter de 15 h 00, le 3 septembre, à l'École Jacques de Chambly.

M. Claude Courtemanche,



250 000 visiteurs à Expotec

Expotec Sport Imax aura, de toute évidence, été l'exposition la plus vue et la plus courue, cet été, à Montréal. La semaine dernière elle accueillait son 250 000^e visiteur. Dans l'ordre habituel, en avant: Benoît, Eric et Martin Lalande avec leur mère; en arrière: Eric Desjardins, du Canadien, Jean Lalande, le gagnant, et Guy Carboneau, du Canadien.

60 ans de mariage

Il y a 60 ans aujourd'hui, M. et Mme Paul Dubé (Martine Léonard) s'épousaient en l'église Notre-Dame des Sept Douleurs, à Verdun. De cette union sont nés trois fils, Gilles, André et Jacques, neuf petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. M. Dubé a été président, de 1948 à 1988, d'une compagnie d'excavation qui porte son nom.



La trois millionième voiture

L'usine GM de Boisbriand a récemment complété la fabrication de sa 3 000 000^e voiture, une Oldsmobile Cutlass Ciera quatre portes. Inaugurée en 1965 par le premier ministre de l'époque, M. Jean Lesage, il a fallu 11 ans à l'usine pour atteindre son premier million de voitures, et huit ans pour son deuxième million. Mais elle n'a mis que six ans pour atteindre le troisième. Le 13 octobre, l'usine fêtera son 25^e anniversaire. De gauche à droite, quelques cadres de l'usine: Gilles Brissette, Michael Arcamone, Denis Parisien, Serge Boyer, Louis Chenevert, Claude Dumoulin et Ed Smilgis.

président de Sofati, sera le conférencier au déjeuner-causerie du Club Saint-Laurent Kiwanis,

au salon Oval de l'Hôtel Ritz-Carlton, le 5 septembre, à 12h 30. Le titre de sa causerie: «De Montréal à Tombouctou à partir de projets internationaux». Pour réserver, communiquer avec Claire Drapeau Durand, au 845-1343. Coût du billet: 25 \$.

La récupération des jetons du pont Champlain au profit de l'Association d'entraide Le Chânoir a connu un grand succès. 29 566 jetons ont été récupérés et ont rapporté plus de 2365 \$. Ce centre d'hébergement pour femmes en difficulté lancera, le 12 septembre, sa campagne de financement sous la co-présidence de Mme Claire Léger, du Groupe Saint-Hubert, et de M. Mario Bertrand, des Magasins M.

Les membres auxiliaires de l'Hôpital de Montréal pour enfants sollicitent des dons de livres neufs ou usagés pour être vendus à la boutique Tiny Tim, le 18 septembre. Les bénéfices

de la vente seront versés intégralement à la corporation de l'hôpital. On peut faire parvenir les livres à la boutique Tiny Tim, 2300, rue Tupper, Montréal, H3H 1P3.



Le Dr Lionel Lavoie, président de l'Association médicale canadienne, annonce que septembre sera le mois de prévention contre la grippe. Il a procédé au lancement de cette campagne cette semaine, au cours d'un match de baseball des Blue Jays, à Toronto. Plus de 2000 Canadiens meurent chaque année de complications dues à la grippe. On estime que la grippe coûte 5 milliards \$ par année au public. La vaccination est la mesure la plus importante pour réduire les effets de cette maladie. Les complications qu'elle peut entraîner sont la



15 ans et déjà président

Un adolescent de Côteau-du-Lac âgé de 15 ans, Jonathan Sauvé, a été élu président des Clubs Jeunesse de l'Optimiste International, lors d'un congrès qui a eu lieu, cet été, à Valley Forge, en Pennsylvanie. On le voit ici avec, à sa gauche MM. Yvan Marcoux, de Valleyfield, adjoint au gouverneur Optimiste, Robert Sauvé, de l'île Perrot, président du Comité des Clubs Jeunesse, district Centre du Québec, et à sa droite, Joanne Osborne, de Sainte-Julie, gouverneur élu, pour 1990-91, des Clubs Jeunesse, centre du Québec, Catherine Légaré, de Les Cèdres, lieutenant-gouverneur, et Francine Carrière, de Longueuil, présidente des Clubs, centre du Québec. Signalons que le congrès annuel du district aura lieu le 22 septembre, au Centre communautaire de l'île Perrot.

pneumonie, les maladies des reins et une variété de troubles du système nerveux.



M. Michel Allard, professeur au Département des sciences de l'éducation de l'UQAM et président de la Fédération canadienne des sciences sociales, a reçu le trophée ACE-Whitworth remis annuellement à un scientifique qui s'est distingué par la qualité et l'importance de ses travaux de recherche en éducation. Il est mondialement reconnu pour ses travaux en didactique des sciences humaines et en pédagogie muséale. Il a été le premier francophone à occuper le poste de président de la Société canadienne pour l'étude de l'éducation. Ce trophée est décerné annuellement, depuis 1965, par l'Association cana-

dienne d'éducation. M. Allard est le cinquième francophone à recevoir ce prix et le premier professeur de l'Université du Québec.

M. Ronald Macdonald, commandant retraité d'Air Canada, a reçu la troisième Prime annuelle à la sécurité aérienne de Transports-Canada, qui vise à récompenser les personnes, groupes ou entreprises faisant la promotion de la sécurité aérienne. Tout au long de sa carrière qui a débuté en 1951, le commandant Macdonald a contribué à la promotion de la sécurité dans les airs, surtout dans les domaines du sauvetage, de la lutte contre les incendies, du transport de marchandises dangereuses et des enquêtes sur les accidents. Il a été un membre actif de la division technique et de la sécurité aérienne de la CALPA, syndicat des pilotes d'Air Canada.

À DIMANCHE



De généreuses remises sur tous les modèles 1990 et certains modèles 1991 de voitures et de camions légers GM en stock. De 500\$ à 3000\$*. Décidez-vous maintenant avant que l'été ne s'achève. 1000\$ de remise et plus d'espace que dans la Ford Taurus.



Chevy Lumina 1990

La Taurus est une bonne voiture, il faut le dire. C'est même un bon achat. Mais ce qu'il faut dire aussi, c'est que la Lumina est plus nouvelle que la Taurus. La Lumina offre plus d'espace à l'intérieur que la Taurus*. Et si on les compare prix pour prix, on peut même crier sur tous les toits que la Lumina est, de loin, un bien meilleur achat que la Taurus. Et ce n'est pas tout! Alors, pour tout savoir sur la Lumina, voyez un concessionnaire GM.



En route vers une bonne affaire

*L'offre s'applique aux modèles 1990 ou antérieurs intégralement neufs ou de démonstration, et à certains modèles 1991, de toutes les voitures et camionnettes GM achetées à partir du stock du concessionnaire. L'offre est valable à compter du 15 août 1990, pour une durée limitée ou jusqu'à épuisement des stocks. Pour les détails complets, consultez votre concessionnaire GM. †Selon les calculs sur le volume intérieur fournis par l'EPA.

PRENEZ CONGÉ

TORONTO 39\$*
jours-rabais

Profitez des jours-rabais VIA Rail et économisez 40 % sur le prix du billet aller simple.

Pour aussi peu que 39 \$, voyagez à Toronto en tout confort et profitez de l'espace et de la liberté de mouvement que vous offre le train. Pour d'autres destinations, appelez votre agent de voyages ou VIA Rail™ au 871-1331.

Jours-rabais : sam., lun., mar., mer., jeu.

• Nombre de places limité. Achetez d'avance (min. 5 jours) • Périodes de restrictions en vigueur, incluant congés fériés • D'autres conditions peuvent s'appliquer. Appelez-nous.

VIA RAIL

Des résidents de la rue Brébeuf déclarent la guerre aux arbres

AGNÈS GRUDA

■ Une soixantaine de résidents de la rue Brébeuf ont déclaré la guerre aux arbres.

Dans une pétition datée du 6 août, ils demandent à la Ville d'abattre les 58 érables argentés qui font de l'ombre sur le côté est du trottoir, entre les rues Rachel et Laurier.

«Les arbres sont au centre du trottoir, ça empêche le déneigement, la rue est déguelasse, c'est malpropre, c'est l'enfer», s'indigne le porte-parole du groupe de citoyens, M. Normand Vachon.

Les pétitionnaires réclament que les érables, âgés d'une soixantaine d'années, soient mis à mort à l'occasion des travaux de réfection du trottoir, et remplacés par

des petits arbres plantés comme il se doit en bordure de rue.

Mais, même s'il reconnaît que les résidents de la rue Brébeuf font face à une situation «exceptionnelle», le conseiller du district de Laurier, Robert Perreault, se refuse à dilapider ainsi le «patrimoine vert» de Montréal.

Cette semaine, il a proposé une solution de compromis aux citoyens mécontents... sans toutefois parvenir à les satisfaire.

Ainsi, M. Perreault a promis aux résidents de s'attaquer au problème de déneigement. «Je ne sais pas comment ils vont faire, les arbres sont tellement gros, il n'y a pas de place pour laisser passer un Bombardier», s'interroge M. Vachon.

La Ville propose d'autre part de planter dès maintenant, en bordure de rue, une vingtaine de jeunes arbres, qui pourront rempla-

cer progressivement les arbres adultes.

Mais pour M. Vachon, il n'y a qu'une seule solution: «Un arbre, quand c'est rendu à une certaine grandeur, ça doit être enlevé. C'est la vie!»

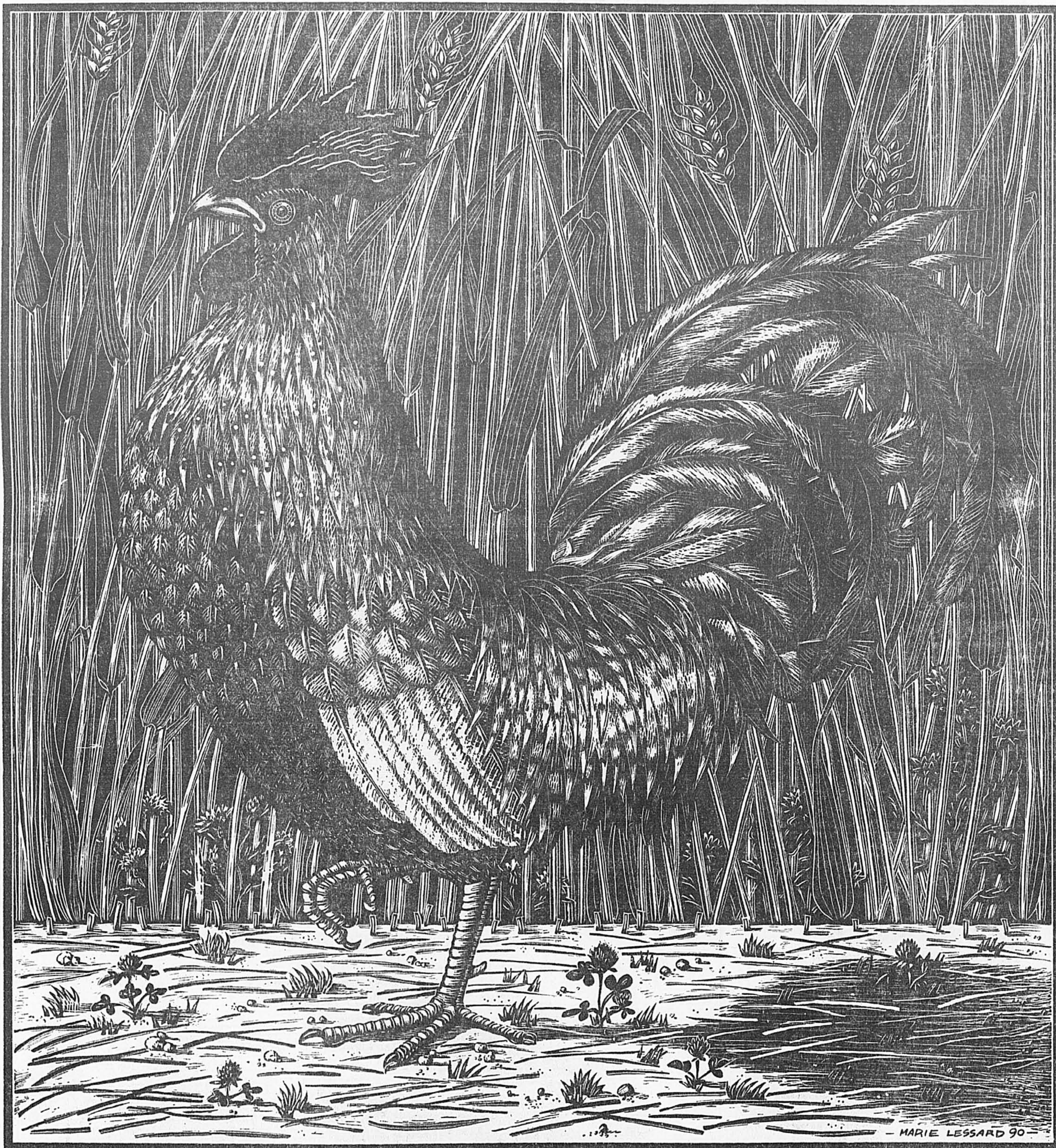
Et les considérations esthétiques? «Les seuls qui trouvent ça beau, c'est les hippies qui restent trois mois dans le quartier.»

«Les gens de l'autre côté de la

rue n'ont pas d'arbres, pas de bornes-fontaines, pas de poteaux d'Hydro. Pour eux, tout est beau...»

M. Vachon est bien décidé à poursuivre la guerre aux arbres par tous les moyens: recours collectif, poursuite contre la Ville, etc. Et si ça ne marche pas, «on va faire une autre pétition, pour abolir les taxes municipales pour les résidents de la rue Brébeuf.» Côté Est seulement...

LE GOÛT DU DÉFI.



Henri Vézina, des tenues tout à fait «business» qui traduiront avec éloquence votre parti-pris pour le style et le raffinement; un costume Giorgio Armani peut-être, admirablement coupé dans un lainage fin aux couleurs gris anthracite, encre ou kaki, il rivalise d'élégance avec tous nos classiques italiens de Valentino et Canali. Choisissez votre plumage parmi les plus grands noms de la mode masculine... Henri Vézina, relevez le défi de toujours partir gagnant!

NOUVELLE
ADRESSE

920, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Tél.: (514) 844-1971

HENRI VÉZINA

2520, boulevard Daniel-Johnson, Laval, Tél.: (514) 686-6800

Claudette Racette remise en liberté provisoire

■ Claudette Racette, 31 ans, accusée de meurtre au deuxième degré de sa mère Irène Racette, âgée de 68 ans, a été remise en liberté provisoire hier par le juge Claire Barrette-Joncas, de la Cour supérieure.

Mme Racette, une mère célibataire, ne pourra communiquer avec sa fille Sonia, âgée de huit ans, qu'une fois par deux semaines, pendant deux heures, en présence d'un représentant de la Direction de la protection à la jeunesse.

Mme Racette, qui doit demeurer à l'abri de l'espoir — une maison subventionnée pour les femmes en difficulté ou en transition — doit aussi se soumettre à tout test de dépistage de stupéfiants qui pourrait lui être imposés et elle doit suivre tous les soins requis par son psychiatre.

L'accusée doit en venir devant le tribunal le 12 décembre pour son enquête préliminaire, mais son avocat, Me Gilbert Frigon, a indiqué hier qu'il tentera d'obtenir une date plus rapprochée.

Mme Racette a été arrêtée le 29 juin. Quelques heures auparavant, les policiers avaient retrouvé le corps ensanglanté de sa mère dans un appartement du 2410 rue Logan à Montréal. Selon la police, la sexagénaire avait reçu plusieurs coups de marteau et de couteau à la tête et au thorax.

Accusé du meurtre d'une septuagénaire

■ Michel Demers, 35 ans, a comparu hier devant le juge Jean-Paul Dansereau, de la Cour du Québec, sous une accusation de meurtre au premier degré de Mme Léonie Hanscom-Dubé, âgée de 72 ans.

Demers, qui reviendra devant le tribunal le 27 septembre, a été arrêté par les policiers mardi. C'est après avoir reçu un appel anonyme d'un homme disant qu'il venait de tuer une vieille femme que les policiers ont procédé à l'arrestation de Demers.

Le corps de la victime a été retrouvé par les policiers dans son appartement du 6925 ouest, rue Sherbrooke. La dame avait été battue et étranglée.

A. Gold & Sons®
DEPUIS 1899

Nouveaux modèles importés d'Italie offerts dans notre collection exclusive GOLD SPORT à 35 \$ de rabais

SE VENDAIENT 110 \$
MAINTENANT

UN
PRIX

75 \$

AU
CHOIX

Pointures 6 à 13
Nouveaux coloris



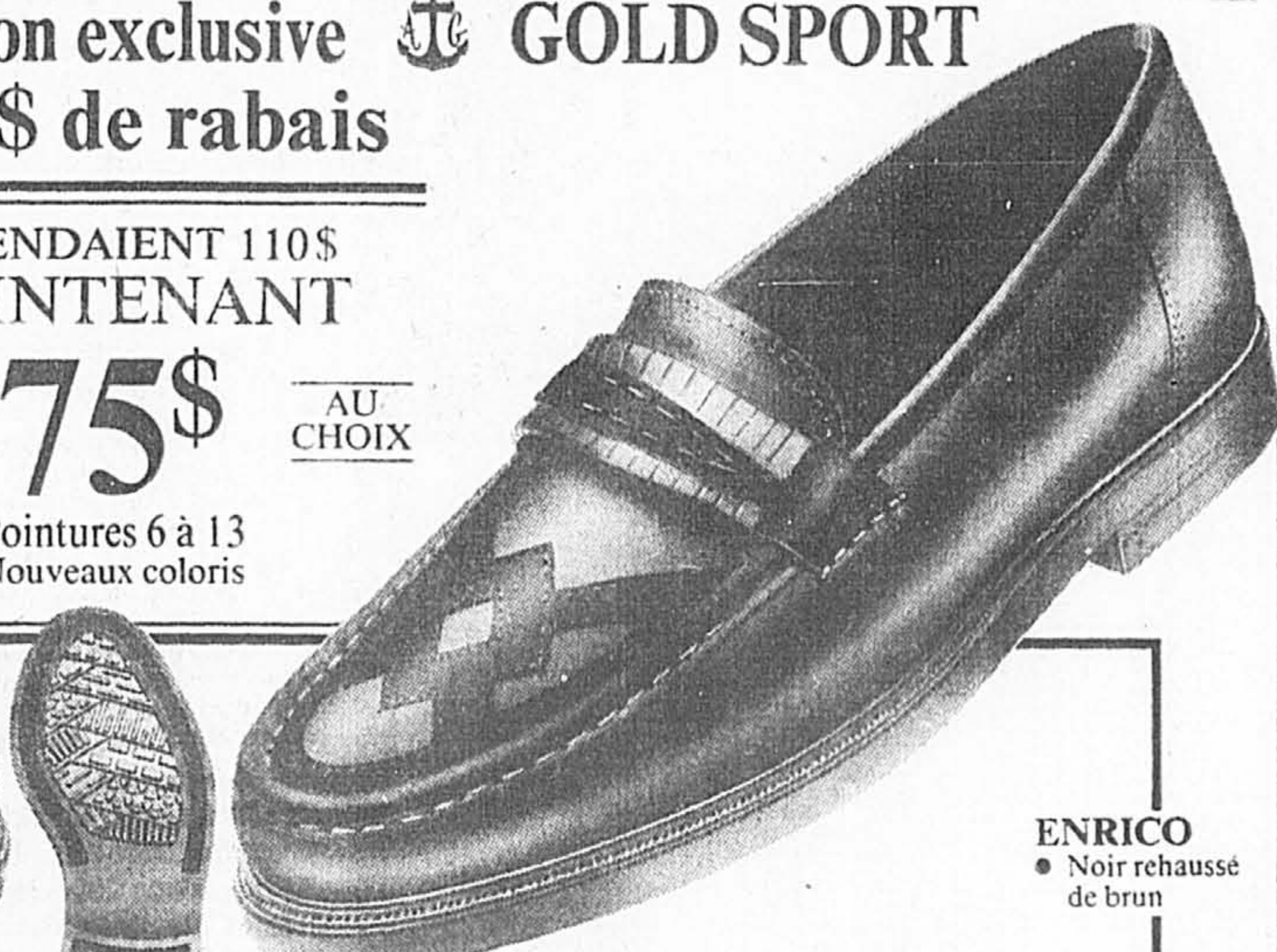
LUIGI

- Brun rehaussé d'olive
- Noir rehaussé de bourgogne



COSIMO

- Bourgogne
- Noir



ENRICO

- Noir rehaussé de brun

Semelle au confort
exceptionnel

Magasinez tôt
pour
la pointure,
le modèle
et la couleur
que vous
désirez.

Achat en magasin, au téléphone ou par correspondance

Commande par poste, téléphone ou télécopieur

Tél.: (514) 288-4653 poste 231
Télécopieur (514) 288-6804

A. Gold & Sons, 2050, rue Bleury, bureau 100, Montréal (Qc) H3A 2J5

Envoyez-moi ☐ 1 paire LUIGI brun/olive à 75 \$. Pointure: _____

Envoyez-moi ☐ 1 paire LUIGI noir/bourgogne à 75 \$. Pointure: _____

Envoyez-moi ☐ 1 paire ENRICO noir/brun à 75 \$. Pointure: _____

Envoyez-moi ☐ 1 paire COSIMO bourgogne à 75 \$. Pointure: _____

Envoyez-moi ☐ 1 paire COSIMO noir à 75 \$. Pointure: _____

Total de la commande: \$ Ajoutez 3,50 \$ de frais de livraison pour 1 paire ou plus.

Facturez: ☐ Amex ☐ Visa ☐ MasterCard ☐ Diners ☐ Carte Blanche ☐ A. Gold & Sons

No de carte de crédit: _____ Date d'expiration: _____

Ci-joint mandat ☐ chèque (pas de paiement à la livraison)

Nom: _____ Tel: _____

Adresse: _____ App: _____

Ville: _____ Province: _____ Code postal: _____

• MAIL CHAMPLAIN BROSSARD • CENTRE ROCKLAND • LA PLACE VERTU • LES PROMENADES ST-BRUNO
• FAIRVIEW PTE-CLAIRE • 960, RUE STE-CATHERINE O • LES GALERIES D'ANJOU • LE CARREFOUR LAVAL.
American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche, A. Gold & Sons



RÉSULTATS Loto-Québec



Tirage du:
90-08-29

Vous pouvez
viser jusqu'à
21 h les soirs
de tirages

Prochain tirage:
90-08-31

5	9	17	18	25
27	38	42	43	44
47	48	49	53	57
58	60	61	69	70

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



AU CŒUR DE LA CULTURE

Plus de 50 000 adultes ont déjà choisi de fréquenter Les Belles Soirées.

Soyez vous aussi au cœur de la culture cet automne. Faites le point sur des sujets diversifiés traités par des experts, en quelques séances. Vous trouverez dans ces soirées une réponse à vos intérêts et une information de grande qualité.

Thèmes et invités :

• TENSIONS CORPORELLES ET DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE
Alexander Lowen
21 septembre

• ITINÉRAIRE D'UN PEINTRE
Fernand Lévesque
20 septembre

• LE RIRE AU CINÉMA
Denyse Therrien
17 septembre

• ÉMERGENCE ET ÉVOLUTION DE L'ESPÈCE HUMAINE
Franklin Auger
19 septembre

• STRATÉGIE ALIMENTAIRE POUR LA FEMME
Louise Lambert-Lagacé
19 septembre

• À L'AFFICHE AU THÉÂTRE
Diane Pavlovic
18 septembre

• HISTOIRE MUSICALE : LA RENAISSANCE ET LE BAROQUE
Dujka Smojč
17 septembre

• COMPRENDRE ET DÉVELOPPER SA MÉMOIRE
Suzanne Tousignant
17 septembre

• ARCHITECTURE CANADIENNE
Odile Hénauld
19 septembre
et une quarantaine d'autres
activités et invités de marque...

Les activités débutent à 19 h 30.

DEMANDEZ LE CAHIER CULTUREL DES BELLES SOIRÉES

RENSEIGNEMENTS :

3750, rue Jean-Brillant, 3^e étage 343-6090 1-800-363-8876



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

DU NOUVEAU SOUS LE SOLEIL

De généreuses remises sur tous les modèles 1990 et certains modèles 1991 de voitures et de camions légers GM en stock. De 500 \$ à 3000 \$*.

Décidez-vous maintenant avant que l'été ne s'achève.

1000 \$ de remise. Belle façon de monter en Jimmy ou Blazer neuf.



Le GMC Jimmy et le Chevrolet Blazer 1991 à deux ou quatre portières sont des choix logiques pour bien des raisons. Capacité de remorquage de 6000 lb (2 724 kilos), la plus grande dans leur catégorie... Commande Insta-Trac qui permet de passer de 2 à 4 roues motrices et vice-versa à n'importe quelle vitesse... Voyez un concessionnaire GM. Vous aurez le meilleur choix et vous empochez 1000 \$, vite fait.



En route vers une bonne affaire

*L'offre s'applique aux modèles 1990 ou antérieurs intégralement neufs ou de démonstration, et à certains modèles 1991, de toutes les voitures et camionnettes GM achetées à partir du stock du concessionnaire. L'offre est valable à compter du 15 août 1990, pour une durée limitée ou jusqu'à épuisement des stocks. Pour les détails complets, consultez votre concessionnaire GM.

C'était jour de rentrée à la CECM hier

GEORGES LAMON

■ La rentrée des classes s'est amorcée hier dans les 139 écoles françaises des niveaux primaire et secondaire de la CECM. Elle se poursuivra aujourd'hui et demain pour les quelque 10 000 élèves des écoles anglaises. 87 000 élèves auront ainsi retrouvé le chemin de l'école demain avant de reprendre le collier mardi prochain.

À l'école Saint-Luc hier, bastion francophone de 1 600 élèves dans Notre-Dame-de-Grâces, la direction avait insisté sur l'accueil de anciens et des nouveaux élèves.

«L'accueil est extrêmement important pour ces élèves, a précisé Pierre Lamothe, directeur de cette école fréquentée à 80 p. cent par des allophones. Il faut être là quand ils arrivent.»

Tous les enseignants, animés d'un enthousiasme évident, avaient été mis à contribution pour assurer le succès de cette première journée. Pour eux, c'était la poursuite d'une expérience de vie avec ces enfants venus d'ailleurs.

La population scolaire de l'école Saint-Luc, composée à 80 p. cent d'allophones — en majorité des Asiatiques et des Latino-américains — est formée de 87 ethnies parlant 42 langues et pratiquant neuf religions; les Québécois de souche ne représentant que 20 p. cent de la clientèle.

Tôt hier matin, à l'école primaire Saint-Pascal-Baylon, dans Côte-des-Neiges, des enfants d'origine asiatique accompagnés de leur mère, font leur initiation officielle en milieu scolaire francophone.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

cois de souche ne représentant que 20 p. cent de la clientèle.

Tantôt c'était une première prise de contact avec un nouveau milieu, tantôt de véritables retrouvailles.

Des parents accompagnant qui une fille, qui un fils, tentaient de les familiariser avec ce nouveau milieu où la langue de communication est souvent l'anglais.

Directeur de cette école de 1 600 élèves pour une deuxième année, Pierre Lamothe ne croit pas que la politique linguistique mise de l'avant par la CECM, et qui a été à l'origine de bien des protestations, fera des remous dans l'école.

«Pour les gens d'ici ce n'est rien de nouveau, fait-il remarquer, le mouvement est lancé, pour nous c'est la continuité. Je ne crois pas que les choses se gâtent»

Pierre Lamothe estime que «tout est dans la manière de voir ça, d'être à l'écoute des gens». Il rappelle que le message de la CECM est axé sur le respect de soi, de l'autre et de la langue. De plus, le fait de vivre dans un milieu plurilingue peut même accentuer la priorité sur le français. C'est donc un atout.

L'intégration pour ces groupes ethniques est en bonne voie et porte ses fruits. Il est même question d'accroître le rapprochement au niveau des idées en participant à des échanges avec d'autres écoles françaises du Québec.

Il y a aussi les mères d'élèves qui ont décidé de vivre en français dans le sillage de leurs enfants: deux groupes ont été formés et on en ajoutera un cette année. «Plus on a de parents allophones qui veulent apprendre le français aux côtés de leurs enfants, expliquait M. Lamothe, plus il est facile de les intégrer.

On a ainsi atteint un objectif de plus.»

De leur côté, des enseignants estiment que cette première journée s'est très bien déroulée. Ils admettent en revanche que le fait d'avoir enseigné dans un milieu en majorité allophone les incite davantage à y demeurer.

«Le français est prioritaire, faisait remarquer Robert Desrosiers, professeur de français depuis 11 ans, et les élèves doivent savoir qu'ils ont absolument besoin du français pour réussir.» Son collè-

gue, Valmond Doucet, lui, entend bien «être beaucoup plus exigeant en français». A son avis, «il n'y a pas d'agressivité à l'école mais plutôt un problème de langue».

Raymond Aquin, depuis 21 ans à Saint-Luc en initiation à la technologie secondaire 3, se dit surpris de la capacité des élèves surtout asiatiques de s'intégrer au français. Son collègue Réal Dupuis, qui compte 20 ans d'enseignement, ajoute que Saint-Luc est «l'école où il y a le moins de problèmes».

Anjou veut restreindre l'accès à certains documents d'Anjou '80

FLORIAN BERNARD

■ La Loi de l'accès à l'information oblige-t-elle une administration municipale à divulguer le montant des bénéfices qu'elle espère tirer de la vente de biens immobiliers? Les administrateurs d'Anjou soutiennent que non.

Déterminés à ne pas fournir à un citoyen, M. Conrad Chiasson, certains documents relatifs aux actifs de la corporation Anjou '80, ils se sont adressés à la Cour du Québec dans le but de restreindre la divulgation de certains chiffres relatifs à la liquidation de cet organisme créé par l'ancien maire Jean Corbeil.

Ainsi la Ville en appelle-t-elle d'une ordonnance de la Commission d'accès à l'information qui la somme de fournir à M. Conrad Chiasson divers documents financiers de la corporation Anjou '80.

«En révélant le prix qu'elle entend obtenir de la vente des immeubles d'Anjou '80, la Ville subirait un préjudice dans la perturbation du jeu de l'offre et de la demande parce que les acheteurs éventuels connaîtraient le prix anticipé des immeubles», a soutenu le président d'Anjou '80, M. Charles Martel.

Celui qui veut savoir, M. Chiasson, n'est pas de cet avis. Affirmant que le désastre financier d'Anjou '80 n'est plus un secret depuis belle lurette, il a ajouté que les dirigeants d'Anjou, y compris le maire Richard Quirion, ont eux-mêmes fourni à La Presse plusieurs chiffres concernant la liquidation éventuelle de la corporation.

M. Chiasson soutient que le préjudice économique qu'Anjou dit appréhender est déjà causé puisque ces déclarations telles que rapportées par La Presse sont à elles seules de nature à influencer d'éventuels acquéreurs. Il a ajouté que ces extraits de presse ont fait l'objet de discussions publiques, notamment au conseil.

À cet argument, les avocats de l'administration municipale rétorquent que les chiffres fournis à La Presse sont «globaux» et ne concernent aucunement des ventes particulières d'immeubles. Il s'agit de projections globales fondées sur diverses hypothèses de liquidation.

Le président de la corporation, M. Martel, a expliqué que le document lui-même n'a pas été remis à La Presse et qu'il y a une différence entre des «références générales» au document et les données précises qui parviendraient aux aspirants acheteurs si le document leur était remis.

Déjà en juillet dernier, la Commission d'accès à l'information avait répondu favorablement à certaines objections soulevées par la Ville, mais elle avait quand même ordonné la divulgation de plusieurs documents qu'Anjou refuse toujours de remettre à M. Chiasson. Il s'agit notamment des projections de revenus anticipés lors de la vente de certaines résidences familiales, de terrains, de la garderie Neuville et du manoir Anjou.

Dans sa requête à la Cour du Québec, Anjou allègue que la publication de ces documents empêcherait la corporation de réaliser un bénéfice raisonnable dans les transactions.

Une majorité de Canadiens croient en Dieu

■ Avec 86 p. cent, la proportion des Canadiens qui croient aujourd'hui en Dieu n'est tombée que d'un point par rapport aux résultats d'un autre sondage effectué voici cinq ans sur cette question par l'Institut Gallup.

En outre, plus de sept citoyens sur dix (71 p. cent) affirment croire à la vie éternelle, tout comme c'était le cas en 1985.

Par contre, les Canadiens sont beaucoup moins enclins à prêter foi à l'existence de la contrepartie du ciel, 34 p. cent des répondants disant croire à l'enfer. La proportion était de 39 p. cent en 1985.

Seules 30 p. cent des gens sont persuadées que le diable existe, alors qu'elles étaient 27 p. cent à croire au Malin voici cinq ans. Mais lors d'un sondage effectué l'automne dernier, 30 p. cent des gens avaient soutenu que le diable était présent sur la Terre, ou qu'il y viendrait un jour sous la forme de l'antéchrist.

Enfin, à peine plus du quart des Canadiens (26 p. cent) disent croire à la réincarnation, contre 29 p. cent antérieurement.

Une analyse de ces données selon les régions fait d'état de divergences d'opinion appréciables à travers le pays. Par exemple, si 91 p. cent des habitants des provinces quelque peu plus traditionnalistes de l'Atlantique disent croire en Dieu, cette proportion tombe à 78 p. cent en Colombie-Britannique. Elle est de 89 p. cent au Québec ainsi que dans les provinces des Prairies, et de 83 p. cent dans l'Ontario.

Il est surprenant de constater que seulement 88 p. cent des protestants du Canada disent croire en Dieu.

Un écart similaire existe en ce qui a trait à la croyance au ciel: elle est partagée par 82 p. cent des résidents des provinces de l'Atlantique et 80 p. cent de ceux des Prairies, mais par 57 p. cent seulement de ceux de la Colombie-Britannique.

C'est au Québec que la croyance à l'enfer est la plus faible (23 p. cent), alors qu'elle atteint 45 p. cent dans les Prairies. Les résidents du Québec sont par ailleurs les moins nombreux (20 p. cent) à croire à l'existence du diable.

A M E N D E M E N T À L A L O I

À S'EN MORDRE LES DOIGTS

MONOPOLE AUX DENTISTES

SAINTE CONCURRENCE ÉLIMINÉE

Le public possède un droit acquis de choisir son professionnel. Le projet de loi amendement la loi sur la denturologie obligera le public à consulter exclusivement le dentiste pour la pose de prothèses dentaires sur implants.

EXCLUSIVITÉ INJUSTIFIÉE

Ce projet de loi enlèvera aux denturologistes le droit acquis depuis 1974 de poser des prothèses dentaires sur implants. Pourtant, les denturologistes sont autant sinon plus habilités que les dentistes à poser ce type de prothèses dentaires amovibles.

MONOPOLE AUX DENTISTES

Le coût actuel de ce genre de prothèses est en moyenne de 5000\$ chez le dentiste et de 3000\$ chez un denturologiste. Un monopole accordé aux dentistes risque de créer une inflation sans limite.

EXPÉRIENCE SUPÉRIEURE

La différence entre les prothèses dentaires amovibles conventionnelles et les prothèses dentaires sur implants se retrouve surtout lors de la fabrication en laboratoire. Le denturologiste possède une expérience en laboratoire supérieure à celle des dentistes. Les denturologistes ont toujours pratiqué cette technique avec succès.

INTÉRÊT DU PUBLIC

Le monopole donné aux dentistes pour la pose des prothèses dentaires sur implants ne protégera en aucune façon les intérêts des Québécois. Bien au contraire, le public risque de payer plus cher pour obtenir ce service professionnel devenu, par le fait même, moins accessible.

EXPÉRIENCE RECONNUE

En 1974, le gouvernement a officiellement reconnu les denturologistes comme professionnels de la pose, de l'adaptation et du remplacement des prothèses dentaires amovibles. Les prothèses dentaires sur implants demeurent des prothèses dentaires amovibles et sont par conséquent une évolution de la denturologie.

Pour plus d'informations, contactez un denturologiste de votre localité.

ORDRE DES DENTUROLOGISTES DU QUÉBEC



À CHACUN
SA PROFESSION!

L'avocat d'Archambault demande l'arrêt des procédures

LISA BINSSE

■ L'avocat qui représente Me Claude F. Archambault a argué hier qu'il était dans l'impossibilité de présenter une défense pleine et entière, privant donc son client d'un procès juste et équitable, et il a demandé au juge Maxime Polak, de la Cour du Québec, d'ordonner un arrêt des procédures.

Me Jacques Bouchard, qui avait prévu le tribunal qu'il pourrait éventuellement y avoir un cas de secret professionnel, s'est retrouvé devant ce problème hier pendant le contre-interrogatoire de Mme Chantal Ethier, l'ex-conjointe de Shadrok Amadzeghan, dit le «Shah», condamné en 1989 à 25 ans de prison pour avoir importé de l'héroïne.

Mme Ethier, co-accusée avec Me Archambault d'avoir incité un témoin à se parjurer, de fabrication de preuve et d'entrave à la justice, a été reconnue coupable de ces infractions en juin et elle a été condamnée à 35 mois de prison. Elle voulait inciter un témoin potentiel, Anil Raniwala, à donner un témoignage qui disqualifierait son mari. Elle en a appelé de sa sentence.

Selon Me Bouchard, en octobre 1988, Amadzeghan, alors qu'il était à Parthenais, aurait remis des notes écrites à Me Archambault. Hier, il voulait interroger Mme Ethier sur ces notes, mais Amadzeghan, qui a interjeté appel, n'a pas relevé Me Archambault de son secret professionnel. «Je voudrais interroger madame sur des renseignements que mon client ne peut pas me donner parce qu'il est toujours lié par le secret professionnel.»

A cause de cette relation privilégiée avocat-client, Me Bouchard a dit ne pas pouvoir procéder au contre-interrogatoire de Mme Ethier, «ce qui fait partie d'une défense pleine et entière», a-t-il précisé. «Il ne peut donc pas y avoir de procès juste et équitable, donc mon client ne peut pas être condamné.»

Me Bouchard a cité de la jurisprudence pour appuyer ces arguments, dont la loi du Barreau du Québec, qui stipule qu'un avocat est obligé de respecter le secret à moins qu'il en soit relevé par son client ou qu'il y ait une disposition expresse dans la loi. La «common law» annule ce secret si la conversation privilégiée a servi à préparer un crime. Or, selon Me Bouchard, la poursuite n'a pas fait la preuve qu'il y avait eu un complot entre Me Archambault et son client en vue de commettre un crime.

Rappelons que Me Archambault fait face à une plainte devant le comité de discipline du Barreau du Québec relativement à cette affaire. Le Barreau a relevé Me Archambault de son secret parce que cette plainte est enten-

Mario Tremblay n'aura pas de nouveau procès

■ Mario Tremblay, condamné à la prison à vie pour meurtre au début des années 1970, a échoué hier dans sa tentative de convaincre la Cour d'appel qu'il avait droit à un nouveau procès.

Tremblay, à l'automne 1989, alléguant des faits nouveaux, avait demandé au plus haut tribunal de la province de rouvrir son dossier. Il prétendait que cinq policiers qui avaient témoigné pour la poursuite à son procès s'étaient parjurés.

Tremblay a été reconnu coupable en mars 1971 d'avoir, avec un complice, tué un client d'une maison de jeu à la suite d'un vol à main armée. En 1973, la Cour d'appel avait rejeté l'appel de Tremblay et maintenant sa condamnation. Un nouvel appel peut être demandé si le requérant peut faire la preuve que les faits nouveaux qu'il apporte le sont effectivement et n'ont pas été mis en preuve au procès.

ENCAN PUBLIC • ENCEN PUBLIC

Encan public

TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX

Pour non-paiement de traites bancaires à la date d'échéance

Nous avons été mandatés de liquider par encan public une grande quantité de tapis de Perse et autres, des tapis d'Iran, Pakistan, Chine et plusieurs autres.

Toutes taxes fédérales, douanes et autres déjà payées par courriers cautionnés.

Chaque tapis sera vendu un à un.

JEUDI 30 AOÛT 7:30 P.M.
(Inspection 6:30)

BELEC AUCTIONS INC.
au 2111, St-Régis
Dollard-des-Ormeaux

Commentaire de l'encanteur: plusieurs magnifiques pièces! Venez miser! Frais de manipulation de 10% à payer. Conditions: argent comptant, cartes de crédit et chèques avec I.D. Directions: Transcanadienne, sortie Des Sources nord, droite sur Brunswick (fre l'unière), droite sur Deacon et gauche sur St-Régis.

La Cour d'appel donne raison en partie à la Ville de Montréal

LISA BINSSE

■ La Ville de Montréal, qui s'était vue ordonner par la Cour supérieure, en 1989, de rembourser les taxes d'affaires versées par cinq associations ou fédérations professionnelles pour les années 1985 à 1988 inclusivement, ne devra rembourser que les taxes payées pour les exercices financiers 1985 et 1986, soit une somme d'environ 172 686 \$.

La Cour d'appel, dans une décision unanime rendue hier, donne partiellement gain de cause à la ville qui contestait une décision de la Cour supérieure lui ordonnant de rembourser la somme de 369 147 \$, versée en taxes d'affaires par l'Association des chirurgiens-dentistes du Québec, l'Association professionnelle des optométristes du Québec, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, la Fédération des médecins résidents et internes du Québec et la Fédération des médecins spécialistes du Québec.

Le juge Gérard Turmel, de la Cour supérieure, avait de plus déclaré nuls les règlements municipaux contestés par ces cinq organismes.

Le plus haut tribunal de la province, après étude de ce dossier, a décidé de modifier le jugement et déclare que les règlements de la ville imposant une taxe d'affaires pour les exercices financiers 1985 à 1988 inclusivement sont valides.

La Cour d'appel ordonne donc aux organismes professionnels de

payer les taxes d'affaires pour 1987 et 1988, mais ils ne sont pas tenus de payer ces taxes pour les années 1985 et 1986, et les modifications aux inscriptions au rôle de la taxe d'affaires pour ces exercices financiers, les modifications au rôle de perception et celles aux comptes de taxes envoyés par la suite étaient nulles et sans effet.

La Cour d'appel précise que l'évaluateur de la CUM ne pouvait procéder à une modification rétroactive du rôle de la taxe locative après avoir inscrit les cinq organismes comme exempts.

Rappelons que les cinq organismes sans but lucratif, en janvier 1987, avaient entrepris des démarches judiciaires pour tenter de récupérer ces sommes de la ville, soutenant entre autres que les règlements municipaux étaient nuls et qu'au surplus, les taxes d'affaires pour les années 1985 et 1986 avaient été imposées rétroactivement.

Ils arguaient aussi que les nouveaux règlements émis par la ville n'étaient pas suffisamment clairs. Ils omettaient de mentionner l'assiette de l'impôt et les personnes assujetties à la taxe. Ils ne mentionnaient que le taux et les modalités de paiement.

Le juge Turmel avait qualifié les règlements d'incomplets parce qu'ils laissaient les contribuables dans l'ignorance quant à ceux à qui ils s'adressaient et dans quels domaines ils s'appliquaient.

Dans son jugement, la Cour d'appel rappelle que le jugement du juge Turmel avait provoqué un déluge de procédures. Il affectait la validité d'un règlement qui constituait l'une des principales sources de financement de la

ville. L'Assemblée nationale avait dû intervenir de toute urgence pour adopter une loi spéciale pour valider le règlement, sans

pour autant affecter les jugements rendus avant le 9 septembre 1989 ni les causes pendantes à cette date.

Apprenez à préparer des déclarations d'impôt

H&R BLOCK®

École d'impôt

- tirez avantage des lois fiscales
- programme par étapes
- augmentez votre connaissance de la fiscalité

Pour plus d'informations appelez:

Montréal / Centre-Est	722-4403	Saint-Laurent	747-5223
Montréal / Centre-ville	281-4895	Ouest-de-l'île	683-3930
Montréal-Est	355-7540	Laval	683-9485
Montréal-Nord	327-0255	Longueuil	468-9464
Verdon	769-1714	Brossard	676-9466

COURS AUSSI OFFERTS DANS LES VILLES SUIVANTES:
Chambly, La Prairie, Dorion, St-Hyacinthe, Valleyfield, St-Jérôme, Terrebonne, St-Eustache, Beloeil, Repentigny, Hawkesbury, Rosemère, Lachine, Ste-Agathe.

20% D'ESCOMPTE AUX 50 ANS ET PLUS

PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!...

STORES VÉNITIENS

STORES HORIZONTAUX PVC 1" En vinyle de 1re qualité 4 couleurs décoratives

16x45	22 ⁹⁹	16x64	6 ⁹⁹
18x45	4 ⁹⁹	18x64	7 ⁹⁹
20x45	3 ⁹⁹	20x64	8 ⁹⁹
22x45	3 ⁹⁹	22x64	8 ⁹⁹
23x45	5 ⁹⁹	23x64	8 ⁹⁹
24x45	3 ⁹⁹	24x64	7 ⁹⁹
26x45	6 ⁹⁹	26x64	8 ⁹⁹
27x45	4 ⁹⁹	27x64	7 ⁹⁹
28x45	8 ⁹⁹	28x64	13 ⁹⁹
29x45	9 ⁹⁹	29x64	13 ⁹⁹
30x45	5 ⁹⁹	30x64	9 ⁹⁹
31x45	5 ⁹⁹	31x64	10 ⁹⁹
33x45	10 ⁹⁹	33x64	15 ⁹⁹
35x45	7 ⁹⁹	35x64	15 ⁹⁹
36x45	6 ⁹⁹	36x64	10 ⁹⁹
38x45	8 ⁹⁹	38x64	16 ⁹⁹
40x45	10 ⁹⁹	40x64	13 ⁹⁹
44x45	11 ⁹⁹	44x64	15 ⁹⁹
46x45	14 ⁹⁹	46x64	15 ⁹⁹
48x45	10 ⁹⁹	48x64	14 ⁹⁹
54x45	17 ⁹⁹	54x64	25 ⁹⁹
60x45	13 ⁹⁹	60x64	18 ⁹⁹
64x45	19 ⁹⁹	64x64	19 ⁹⁹
72x45	21 ⁹⁹	72x64	27 ⁹⁹
77x45	23 ⁹⁹	77x64	32 ⁹⁹

PORTE-PATIO 78x84 **34⁹⁹**

MICRO-STORES HORIZONTAUX 1/2" PVC «MONTE-CARLO» en stock 2 couleurs décoratives

18"x64"	SPECIAL 12 ⁹⁹
20"x64"	SPECIAL 13 ⁹⁹
22"x64"	SPECIAL 14 ⁹⁹
24"x64"	SPECIAL 15 ⁹⁹
26"x64"	SPECIAL 16 ⁹⁹
27"x64"	SPECIAL 17 ⁹⁹
30"x64"	SPECIAL 19 ⁹⁹
33"x64"	SPECIAL 22 ⁹⁹
36"x64"	SPECIAL 24 ⁹⁹
40"x64"	SPECIAL 27 ⁹⁹
48"x64"	SPECIAL 29 ⁹⁹
54"x64"	SPECIAL 34 ⁹⁹
60"x64"	SPECIAL 39 ⁹⁹
64"x64"	SPECIAL 44 ⁹⁹

STORES HORIZONTAUX ALUMINIUM 1" 100% ALUMINIUM en stock 4 couleurs décoratives

20x45	3 ⁹⁹	22x45	5 ⁹⁹	24x45	5 ⁹⁹	26x45	6 ⁹⁹	28x45	8 ⁹⁹	30x45	8 ⁹⁹	32x45	9 ⁹⁹	34x45	10 ⁹⁹	36x45	10 ⁹⁹	38x45	11 ⁹⁹	40x45	12 ⁹⁹	42x45	13 ⁹⁹	44x45	14 ⁹⁹	46x45	15 ⁹⁹	48x45	16 ⁹⁹	50x45	17 ⁹⁹	52x45	18 ⁹⁹	54x45	19 ⁹⁹	56x45	20 ⁹⁹	58x45	21 ⁹⁹	60x45	22 ⁹⁹	62x45	23 ⁹⁹	64x45	24 ⁹⁹	66x45	25 ⁹⁹	68x45	26 ⁹⁹	70x45	27 ⁹⁹	72x45	28 ⁹⁹	74x45	29 ⁹⁹	76x45	30 ⁹⁹	78x45	31 ⁹⁹	80x45	32 ⁹⁹	82x45	33 ⁹⁹	84x45	34 ⁹⁹	86x45	35 ⁹⁹	88x45	36 ⁹⁹	90x45	37 ⁹⁹	92x45	38 ⁹⁹	94x45	39 ⁹⁹	96x45	40 ⁹⁹	98x45	41 ⁹⁹	100x45	42 ⁹⁹
-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	--------	------------------

PORTE-PATIO 78x84 **89⁹⁹**

MICRO-STORES HORIZONTAUX 1/2" 100% ALUMINIUM EN STOCK 4 couleurs décoratives

18"x64"	SPECIAL 24 ⁹⁹
20"x64"	SPECIAL 26 ⁹⁹
22"x64"	SPECIAL 28 ⁹⁹
24"x64"	SPECIAL 30 ⁹⁹
26"x64"	SPECIAL 32 ⁹⁹
27"x64"	SPECIAL 34 ⁹⁹
30"x64"	SPECIAL 42 ⁹⁹
33"x64"	SPECIAL 46 ⁹⁹
36"x64"	SPECIAL 48 ⁹⁹
40"x64"	SPECIAL 52 ⁹⁹
44"x64"	SPECIAL 56 ⁹⁹
48"x64"	SPECIAL 62 ⁹⁹
54"x64"	SPECIAL 74 ⁹⁹
60"x64"	SPECIAL 78 ⁹⁹
64"x64"	SPECIAL 79 ⁹⁹

ENCORE 5 JOURS!

UNE RÉACTION JAMAIS VUE!

OUI, À LA DEMANDE GÉNÉRALE... NOUS CONTINUONS NOTRE VENTE.

Jeudi 30 et vendredi 31 août: de 9h à 18h
Samedi 1er septembre: de 9h à 17h
Fermé lundi 3 septembre
Mardi 4 septembre: de 9h à 18h

NOTRE VENTE SE TERMINE DÉFINITIVEMENT LE MERCREDI 5 SEPTEMBRE À 18H.

SEULE les recit draper

SUR LES STORES VERTICAUX, VÉNITIENS, PLISSÉS ET STORES DE TOILE

Achetez-en 1, obtenez-en **1 à 1/2 PRIX**

Achetez-en 3, obtenez-en **1 DE PLUS GRATUIT**

Achetez-en 5, obtenez-en **2 DE PLUS GRATUITS**

Achetez-en 7, obtenez-en **3 DE PLUS GRATUITS**

L'article à 1/2 prix ou gratuit doit avoir une valeur égale ou inférieure à l'article acheté. Cette offre ne s'applique pas aux articles annoncés ici.

STORES OPAQUES BLANC 1re QUALITÉ

16x45	22 ⁹⁹	18x45	4 ⁹⁹	20x45	3 ⁹⁹	22x45	3 ⁹⁹	24x45	3 ⁹⁹	26x45	3 ⁹⁹	28x45	3 ⁹⁹	30x45	3 ⁹⁹	32x45	3 ⁹⁹	34x45	3 ⁹⁹	36x45	3 ⁹⁹	38x45	3 ⁹⁹	40x45	3 ⁹⁹	42x45	3 ⁹⁹	44x45	3 ⁹⁹	46x45	3 ⁹⁹	48x45	3 ⁹⁹	50x45	3 ⁹⁹	52x45	3 ⁹⁹	54x45	3 ⁹⁹	56x45	3 ⁹⁹	58x45	3 ⁹⁹	60x45	3 ⁹⁹	62x45	3 ⁹⁹	64x45	3 ⁹⁹	66x45	3 ⁹⁹	68x45	3 ⁹⁹	70x45	3 ⁹⁹	72x45	3 ⁹⁹	74x45	3 ⁹⁹	76x45	3 ⁹⁹	78x45	3 ⁹⁹	80x45	3 ⁹⁹	82x45	3 ⁹⁹	84x45	3 ⁹⁹	86x45	3 ⁹⁹	88x45	3 ⁹⁹	90x45	3 ⁹⁹	92x45	3 ⁹⁹	94x45	3 ⁹⁹	96x45	3 ⁹⁹	98x45	3 ⁹⁹	100x45	3 ⁹⁹
-------	------------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	--------	-----------------

STORES HORIZONTAUX EN BOIS VÉRITABLE

16x45	22 ⁹⁹	18x45	4 ⁹⁹	20x45	3 ⁹⁹	22x45	3 ⁹⁹	24x45	3 ⁹⁹	26x45	3 ⁹⁹	28x45	3 ⁹⁹	30x45	3 ⁹⁹	32x45	3 ⁹⁹	34x45	3 ⁹⁹	36x45	3 ⁹⁹	38x45	3 ⁹⁹	40x45	3 ⁹⁹	42x45	3 ⁹⁹	44x45	3 ⁹⁹	46x45	3 ⁹⁹	48x45	3 ⁹⁹	50x45	3 ⁹⁹	52x45	3 ⁹⁹	54x45	3 ⁹⁹	56x45	3 ⁹⁹	58x45	3 ⁹⁹	60x45	3 ⁹⁹	62x45	3 ⁹⁹	64x45	3 ⁹⁹	66x45	3 ⁹⁹	68x45	3 ⁹⁹	70x45	3 ⁹⁹	72x45	3 ⁹⁹	74x45	3 ⁹⁹	76x45	3 ⁹⁹	78x45	3 ⁹⁹	80x45	3 ⁹⁹	82x45	3 ⁹⁹	84x45	3 ⁹⁹	86x45	3 ⁹⁹	88x45	3 ⁹⁹	90x45	3 ⁹⁹	92x45	3 ⁹⁹	94x45	3 ⁹⁹	96x45	3 ⁹⁹	98x45	3 ⁹⁹	100x45	3 ⁹⁹
-------	------------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	-------	-----------------	--------	-----------------

STORES PLISSÉS 7 couleurs décoratives

16x45	14 ⁹⁹	18x45	10 ⁹⁹	20x45	10 ⁹⁹	22x45	10 ⁹⁹	24x45	10 ⁹⁹	26x45	10 ⁹⁹	28x45	10 ⁹⁹	30x45	10 ⁹⁹	32x45	10 ⁹⁹	34x45	10 ⁹⁹	36x45	10 ⁹⁹	38x45	10 ⁹⁹	40x45	10 ⁹⁹	42x45	10 ⁹⁹	44x45	10 ⁹⁹	46x45	10 ⁹⁹	48x45	10 ⁹⁹	50x45	10 ⁹⁹	52x45	10 ⁹⁹	54x45	10 ⁹⁹	56x45	10 ⁹⁹	58x45	10 ⁹⁹	60x45	10 ⁹⁹	62x45	10 ⁹⁹	64x45	10 ⁹⁹	66x45	10 ⁹⁹	68x45	10 ⁹⁹	70x45	10 ⁹⁹	72x45	10 ⁹⁹	74x45	10 ⁹⁹	76x45	10 ⁹⁹	78x45	10 ⁹⁹	80x45	10 ⁹⁹	82x45	10 ⁹⁹	84x45	10 ⁹⁹	86x45	10 ⁹⁹	88x45	10 ⁹⁹	90x45	10 ⁹⁹	92x45	10 ⁹⁹	94x45	10 ⁹⁹	96x45	10 ⁹⁹	98x45	10 ⁹⁹	100x45	10 ⁹⁹
-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	-------	------------------	--------	------------------

PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!...

STORES VERTICAUX

TRINGLE DE LUXE GARANTIE À VIE

VERTICAUX PVC RIGIDES 75" x 84" POUR PORTE-PATIO 3 couleurs décoratives **22⁹⁹** l'ens.

TRINGLE DE LUXE GARANTIE À VIE

VERTICAUX EN ALUMINIUM 3 1/2" 75" x 84" 4 couleurs décoratives **29⁹⁹** l'ens.

TRINGLE DE LUXE GARANTIE À VIE

VERTICAUX MINI PVC 2" EN STOCK 75" x 84" 2 couleurs décoratives **38⁹⁹** l'ens.

TRINGLE DE LUXE GARANTIE À VIE

VERTICAUX EN TISSUS 75" x 84" 5 couleurs décoratives **34⁹⁹** l'ens.

TRINGLE DE LUXE GARANTIE À VIE

VERTICAUX DE LUXE POUR PORTE-PATIO 75" x 84" - 5 couleurs décoratives **45⁹⁹** l'ens.

TRINGLE DE LUXE GARANTIE À VIE

VERTICAUX TEXTURES 3 1/2" 75" x 84" 2 couleurs décoratives **48⁹⁹** l'ens.

TRINGLE DE LUXE GARANTIE À VIE

VERTICAUX MINI 75" x 84" ALUMINIUM 2" EN STOCK 4 couleurs décoratives **43⁹⁹** l'ens.

TRINGLE DE LUXE GARANTIE À VIE

VERTICAUX GROOVER 75" x 84" 2 couleurs décoratives **58⁹⁹** l'ens.

TRINGLE DE LUXE GARANTIE À VIE

VERTICAUX MIROIR DE LUXE 75" x 84" 2 couleurs décoratives **118⁹⁹** l'ens.

STORES HORIZONTAUX: PLUS DE 78 COULEURS ET 600 GRANDEURS EN MAGASIN DANS LES HAUTEURS DE 45", 64" ET 78"

NOUS FABRIQUONS LES STORES PLISSÉS, VERTICAUX ET VÉNITIENS QUELLE QU'EN SOIT LA GRANDEUR, PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

RAYON DE LITERIE: LES PLUS BAS PRIX EN VILLE

ÉDREDON CONTINENTAL L'authentique édredon modèle scandinave 100% HOLLOFILL md

Simple **69⁹⁹** Double **79⁹⁹**

Reine **99⁹⁹** Roi **134⁹⁹**

DUVETS Duvets de haute qualité, garantis à vie!

Simple **99⁹⁹** Double **129⁹⁹**

Reine **144⁹⁹** Roi **184⁹⁹**

COUVRE-DUVETS Assortis par Texmade Wamsutta

Simple **24⁹⁹** Double **29⁹⁹**

Reine **34⁹⁹**

DOUILLETES FORMAT GÉANT ASSORTIES Polyester/coton

Simple **24⁹⁹** Double **29⁹⁹**

Reine **34⁹⁹**

OREILLERS DE QUALITÉ Nouveauté! Oreillers de luxe, synthétiques. Lavables/séchantes à la machine, non allergènes, «ULTRA-PUFF».

2 POUR 1 1⁹⁹

ENSEMBLES DE DRAPS MARQUES RENOMMÉES en poly-coton

GRANDEUR SPECIAL

Simple **14⁹⁹** l'ens.

Double **19⁹⁹** l'ens.

Reine **24⁹⁹** l'ens.

Roi **39⁹⁹** l'ens.

ENSEMBLES DE DRAPS PERCALE

Texmade, Wamsutta, Pacific

GRANDEUR SPECIAL

Simple **24⁹⁹**

La toute nouvelle Escort 1991. Au delà de vos attentes.

Escort 1991 LX 4 portières

Caractéristiques

- Moteur de 1,9L EFI
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Climatiseur installé par le manufacturier
- Radio AM/FM stéréo installé par le manufacturier
- Sièges avant inclinables
- Dégivreur de lunette arrière
- Ouverture du coffre à télécommande
- Ouverture de la trappe de carburant à télécommande
- Glace teintée
- Peinture métallisée à couche transparente
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Barre stabilisatrice à l'avant
- Conduit de chaleur au siège arrière
- Enjoliveurs de roues grand format
- Banquette arrière divisées repliable
- Barre stabilisatrice à l'arrière
- Montre digitale
- Groupe éclairage
- Chauffe-moteur
- Rétroviseurs à télécommande électrique
- Direction assistée à crémaillère

11 995 \$*

**Financement du
manufacturier†**

Honda Civic 1990 DX 4 portières

Caractéristiques

- Moteur de 1,5L EFI
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Climatiseur installé par le concessionnaire
- Radio AM/FM stéréo installé par le concessionnaire
- Sièges avant inclinables
- Dégivreur de lunette arrière
- Ouverture du coffre à télécommande
- Ouverture de la trappe de carburant à télécommande
- Glace teintée
- Peinture métallisée
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Barre stabilisatrice à l'avant
- Conduit de chaleur au siège arrière

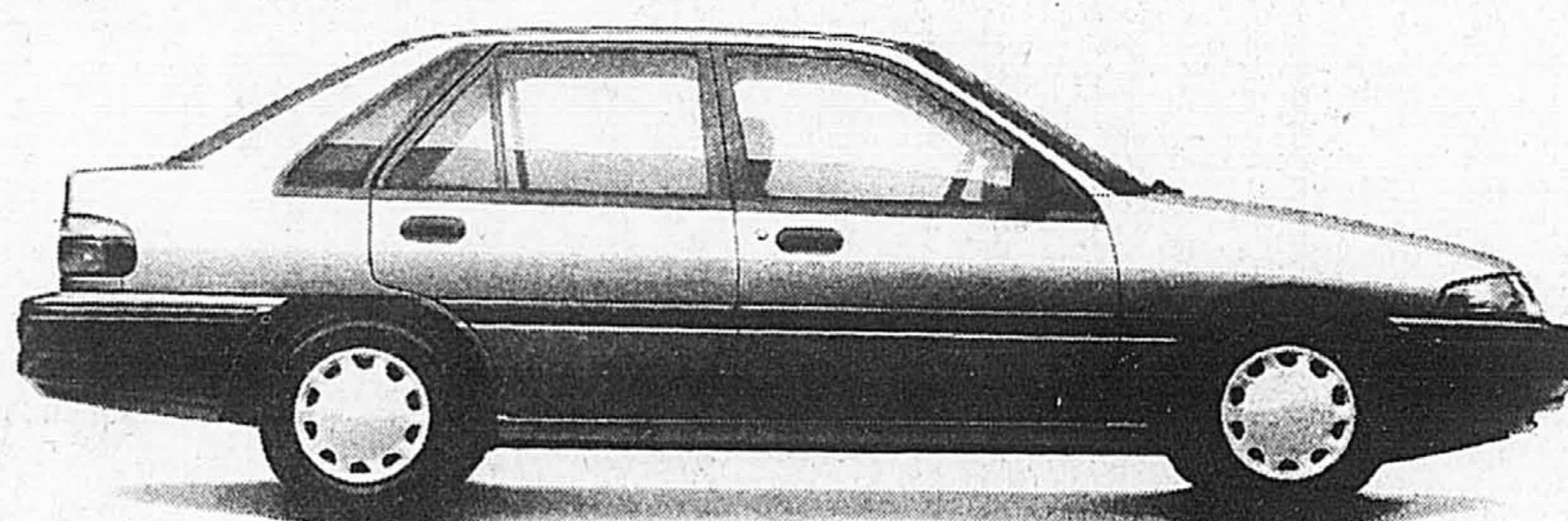
14 790 \$*

Toyota Corolla 1990 4 portières

Caractéristiques

- Moteur de 1,6L EFI
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Climatiseur installé par le concessionnaire
- Radio AM/FM stéréo installé par le concessionnaire
- Sièges avant inclinables
- Dégivreur de lunette arrière
- Ouverture du coffre à télécommande
- Ouverture de la trappe de carburant à télécommande
- Glace teintée

14 528 \$*



Prenez quelques instants pour essayer la toute nouvelle Escort 1991 entièrement redessinée. Peu importe le modèle, vous découvrirez un véhicule qui vous en offre beaucoup... beaucoup plus que ce que la concurrence vous laisse espérer. Notre modèle GT possède une foudroyante accélération en passant de 0 à 100 km en aussi peu que 8,3 secondes. En version deux ou quatre portières, la LX est la seule voiture de cette catégorie à être équipée d'un moteur de 1,9L à injection électronique séquentielle multipoint de carburant. Une différence qui se sent dès que vous tournez la clé. La familiale LX offre une incroyable capacité de rangement, ce qui vous permet d'apporter tous vos bagages sans pour autant laisser de côté la performance et le style. Tous les modèles font preuve d'une excellente économie d'essence; 8,0L/100 km (35 mpg) en ville et 6,0L/100 km (47 mpg) sur l'autoroute.† Et tous sont aussi équipés en option de la boîte automatique électronique quatre vitesses surmultipliées. Alors, si vous recherchez la haute technologie automobile, le meilleur équipement de cette catégorie et une économie de carburant exceptionnelle au prix dont vous rêvez, visitez aujourd'hui même le concessionnaire Ford ou Mercury le plus près de chez vous.

Faites l'essai de la toute nouvelle Escort 1991 chez votre concessionnaire Ford ou Mercury.



La qualité passe avant tout.

*P.D.S.F. pour le modèle Escort LX 1991 4 portières équipée d'un groupe d'options 0168. Frais de transport et taxes applicables non inclus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Certains concessionnaires peuvent ne pas avoir tous les modèles en stock pour livraison immédiate. Les prix concurrentiels sont basés sur les données publiées par l'industrie.

†Financement offert. Voyez votre concessionnaire Ford ou Mercury pour plus de détails.

††Basé sur l'information approuvée de Transport Canada pour une Escort LX 1991 équipée du moteur 1,9L à injection électronique et d'une boîte de vitesses manuelle à cinq rapports.

Demande de huis clos dans une affaire impliquant deux avocats

MARTHA GAGNON

■ Le comité de discipline du Barreau du Québec étudie depuis hier une demande de huis clos dans une affaire importante impliquant un ancien procureur en chef et un autre avocat qui occupent aujourd'hui des postes élevés dans l'administration de la justice.

Des médias d'information ont fait savoir qu'ils s'objectaient fermement à cette demande. Le président du comité de discipline, M. Jean-Guy Clément, a autorisé les avocats représentant Radio-Canada et le quotidien *The Gazette* à débattre de la question à huis clos. Il a demandé à ceux-ci de ne pas transmettre le contenu des discussions à leurs clients.

Durant toute la journée d'hier, les avocats des différentes parties ont donc débattu à huis clos de la demande de huis clos. Les discussions pourraient même se poursuivre aujourd'hui. «C'est une question fondamentale, affirme Me Marc-André Blanchard, avocat de *The Gazette*. Les personnes contre lesquelles des plaintes ont été portées sont des avocats, des officiers de la justice. Et la justice doit être publique.»

À la question de savoir si la réputation et le rang social des personnes pouvait avoir une influence, Me Blanchard a répondu qu'il s'agissait d'une question délicate à laquelle il n'avait pas à répondre. «Peu importe leur position actuelle, ces personnes ont joué un rôle public en tant que procureurs.»

Tant que le comité de discipline n'aura pas rendu sa décision sur la façon dont se déroulera l'audition, on ne peut dévoiler le nom des personnes contre les-

Le drame de Lorraine: Labonne aurait également abattu son amie

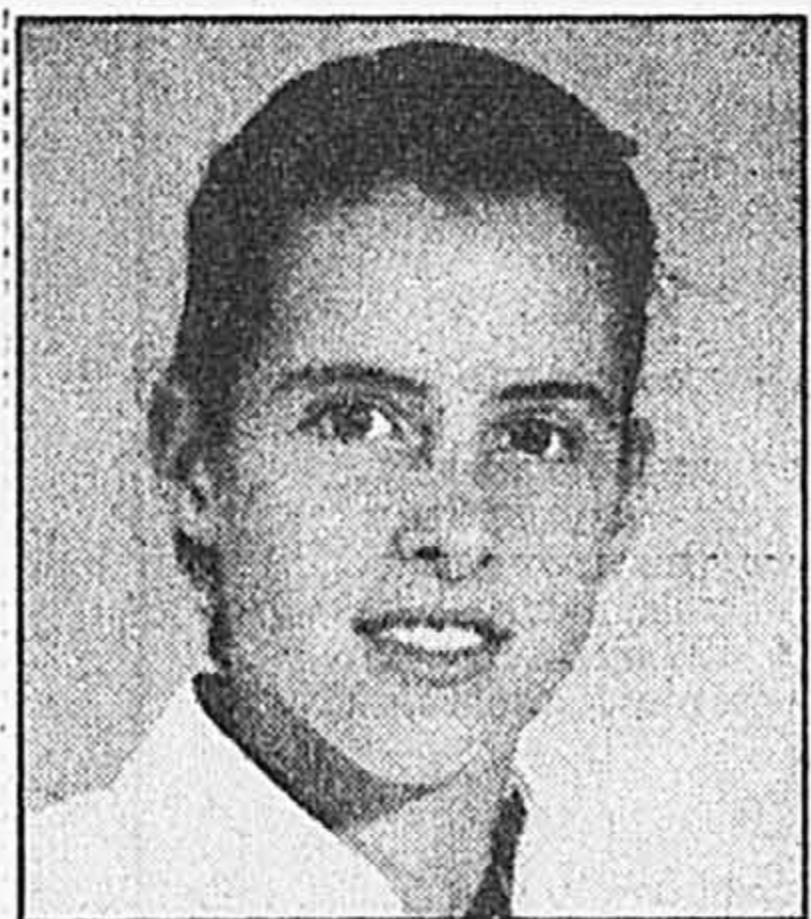
■ Avant de s'enlever la vie, Gaétan Labonne a tué ses deux enfants et blessé son ex-épouse, mais il aurait aussi abattu sa nouvelle amie dans son logis, à Pointe-aux-Trembles.

Les policiers ont en effet découvert hier le cadavre de Céline Lemieux, 36 ans, qui a reçu une balle à la tête. C'est la sœur de cette dernière qui a eu un mauvais pressentiment en apprenant par les médias que Gaétan Labonne, qu'elle connaissait bien, avait tué des membres de sa famille dans la soirée de mardi. Inquiet, elle s'est empressée de téléphoner chez Céline Lemieux, mais il n'y avait aucune réponse.

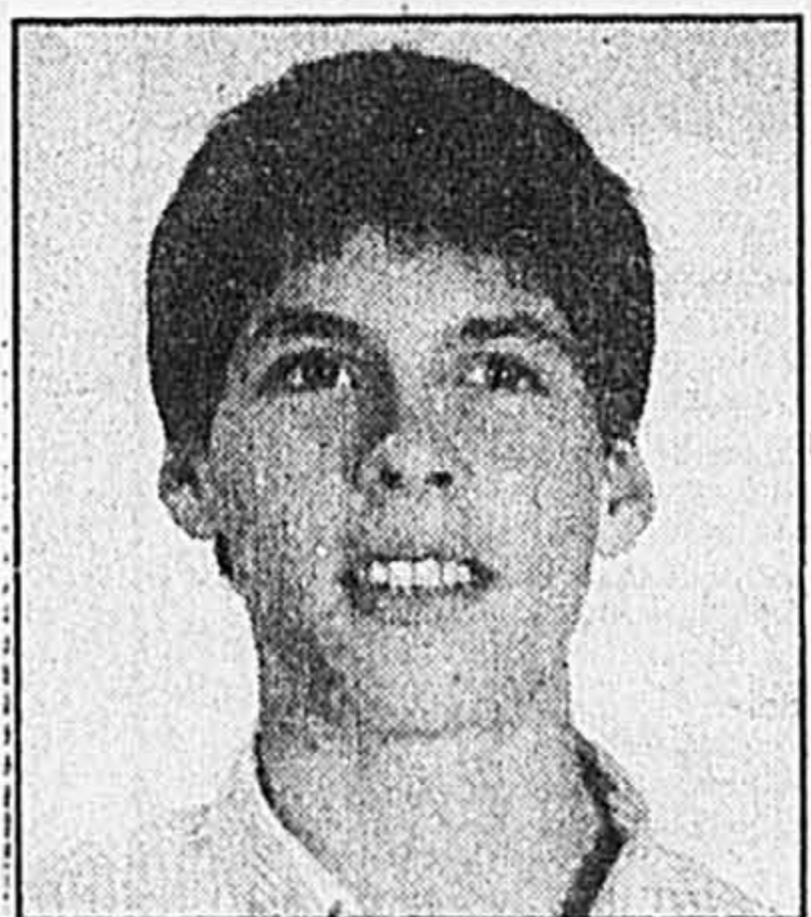
Hier, elle a demandé à la police de l'accompagner à l'appartement où on a trouvé la jeune femme étendue sur son lit. D'après les policiers, Gaétan Labonne aurait commis son crime le même jour qu'il s'est rendu à son ancien domicile à Lorraine, au nord de Montréal, pour tuer ses enfants, Julie, 13 ans, et Eric, 16 ans. Seule son ex-épouse, Michèle Longval, professeur, a pu s'en tirer, bien qu'elle ait été blessée par un projectile à la mâchoire.

Les enfants ont été trouvés inertes dans le coffre de la voiture de Labonne qui était stationnée devant le centre commercial de Lorraine.

Avant de s'enlever la vie, l'homme a rédigé un message pour sa sœur à qui il demande de lui pardonner. Gaétan Labonne était contremaître à la compagnie Union Carbide. Il était en congé de maladie depuis deux semaines et habitait dans un condominium à Repentigny. Séparée depuis deux ans, son ex-épouse venait d'entreprendre des procédures de divorce.



Julie, 13 ans.



Eric, 16 ans.

quelles une plainte de négligence a été portée.

En mars dernier, le syndicat du Barreau décidait de porter plainte contre des ex-procureurs qui avaient participé au procès de Gilles Dufresnes, accusé du meurtre d'un motard, en 1984. Ce procès a eu des répercussions inattendues lorsque le délateur Yvan Beaupré, principal témoin, a admis publiquement qu'il s'était parjuré en échange de promesses de pardon.

L'avocat de Gilles Dufresnes, Me Guy Bertrand, a été en Cour d'appel, puis en Cour suprême, pour réclamer un nouveau procès pour son client condamné à la prison. Il était persuadé que la police et la Couronne avaient commis des irrégularités en faisant des promesses au délateur.

En 1988, la Cour suprême a demandé la reprise du procès, jugeant qu'il y avait lieu de douter de l'intégrité des agissements des officiers de la police et du minis-

tère de la Justice. Ce nouveau procès n'a jamais eu lieu, la Couronne ayant décidé d'abandonner les accusations contre M. Dufresnes.

En janvier 1989, le Barreau avait demandé que l'on fasse enquête sur les agissements des procureurs dans ce dossier. Le syndicat a jugé qu'il y avait lieu de porter plainte. À la première journée d'audition hier, les avocats, Mes Michel Robert et Jacques Bellemare se sont présentés seuls, sans la présence de leurs clients.

Quant au syndicat, il est représenté par Me Serge Ménard.

Selon M. Léo Bédard, porte-parole du Barreau, le huis clos est une mesure exceptionnelle qui est rarement approuvée par le comité de discipline. Selon lui, depuis août 1988, c'est-à-dire depuis que les audiences sont ouvertes au public, il n'y a eu qu'un seul cas où le huis clos a été accordé. Il s'agissait de l'avocat Claude F. Archambault qui faisait également face à des accusations de-

vant les tribunaux. Pour cette raison, le comité a permis le huis clos pour permettre à celui-ci d'avoir droit à un procès juste et équitable. En 1988-89, le comité de discipline a tenu 95 audiences et environ le même nombre en 1989-90. Seulement trois demandes de huis clos ont été adressées.

Dans le cas des ex-procureurs actuellement devant le comité, il s'agit de la première procédure légale. Aucune accusation n'a été portée devant les tribunaux.

AVENTURE

ELECTRONIQUE

Le Futur c'est Aventure

PIONEER

CHAÎNE AUDIO avec LECTEUR LASER et TÉLÉCOMMANDE

200 watts total

MEUBLE INCLUS!

Table tournante optionnelle

1099⁰⁰

• Double magnétocassette avec télécommande
• Amplificateur 100W/canal - Syntonisateur programmation 24 stations intégrées
• Lecteur laser quadruple échantillonnage
• Haut-parleurs 3 voies

RABAIS 200\$

SONY

Handycam Video8

SENSIBILITÉ 3 LUX

Mallette Incluse!

BLOCAGE D'AUTOMATISME PAR COUVERCLE COULISSANT

Rég.: 1399.00

• Obturateur vitesse variable
• Zoom 8x avec Macro
• Tête d'effacement volante
• Affichage à l'écran

1199⁰⁰

MITSUBISHI

SYSTÈME AUDIO avec TÉLÉCOMMANDE AUDIO/VIDÉO

200 watts total

BASE INCLUSE Valeur de 200\$

999⁰⁰

• Amplificateur
• Table tournante
• Syntonisateur numérique
• Double-cassette à auto-inversion
• Haut-parleurs 3 voies

Lecteur laser en option

TOSHIBA

TÉLÉPROGRAMMATION 8 ÉMISSIONS/1 AN

GRATUIT! 3 T-120 VIDEOSCASSES

VIDÉO VHS HQ PLUS

399⁰⁰

• Convertisseur 181
• Recherche de l'index
• Télécommande

Panasonic

RÉCEPTEUR ÉCRAN-TÉMOIN

Nouveau!

29" STÉRÉO

ENTRÉE S-VHS

999⁰⁰

• Télécommande unifiée
• 155 canaux
• Rappel dernier canal

POSSIBILITÉ DE CRÉDIT INSTANTANÉ

Jusqu'à **2000\$**

HALTE GARDERIE GRATUITE SUPERVISÉE

ENFANT DE 2 À 8 ANS

OUVERT JEUDI-VENDREDI: 13h-21h SAMEDI: 9h-17h

AUCUN DÉPÔT • AUCUN PAIEMENT • AUCUN INTÉRÊT

Avant **NOVEMBRE 90**

Quasar SUPERWAVE

MICRO-ONDES GRILLEUR

RABAIS 130\$

QUANTITÉS LIMITÉES

CAPACITÉ 1.4 pi. cu.

369⁰⁰

Rég.: 499.00

• Mise en marche différée
• Cuisson/décongélation au poids
• Système ROTAFLOW

RADIO CASSETTE "HYPER GRAVE"

JVC PORTATIF

Nouveau!

249⁰⁰

• Magnétocassette auto-inversion
• Am/fm stéréo - égalisateur graphique
• Haut-parleurs détachables

CASIO

AGENDA NUMÉRIQUE

32 K

QUANTITÉS LIMITÉES

129⁹⁹

• Capacité 32.000 caractères
• 11.500 numéros téléphone
• Calendrier mois complet
• Fonctions: Mémo-Tél. Lettre - Confidentiel - Edit

CENTRE DÉCOR DÉCARIE 6900 Boul. Décarie
À côté de Blue Bonnets. Sortie Jean-Talon
MONTRÉAL Tél.: 733-6900

8100 BOUL. TASCHEREAU
1/2 Mille à l'ouest du pont Champlain
BROSSARD Tél.: 923-8100

CENTRE DÉCOR 440 3956 AUT. LAVAL (440)
1 Mille à l'ouest de l'aut. des Laurentides
LAVAL Tél.: 686-3956

4550 MÉTROPOLITAIN EST
Coin Viau et Métropolitain. Sortie Pile IX
ST-LÉONARD Tél.: 722-4550



Nawal Halawa partage ses soucis avec Tarik, 20 ans, le plus jeune de ses trois fils.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

La crise du Golfe prive 46 entreprises canadiennes d'une chance au Moyen-Orient

LILY TASSO

■ Nawal Halawa, une journaliste palestinienne immigrée avec sa famille à Montréal depuis trois ans, tenait à être avec son mari, l'homme d'affaires Subhi Qahawish, président de TIMC Inc., une firme de consultants en management international, pour l'ouverture de Canexpo Koweït 90. Ce devait être la toute première exposition de produits et « know how » canadiens au Moyen-Orient.

Leur fils Amre Qahawish, directeur de marketing de TIMC Inc., avait passé huit mois à mettre sur pied cet important événement, à partir du bureau mont-réalais de la firme. Quarante-six entreprises à travers le Canada oeuvrant dans des secteurs divers — pétrole, design industriel, manufactures de plastique, d'aluminium, etc. — étaient prêtes à tenter une percée au Moyen-Orient en participant à Canexpo. Elles avaient dépensé une fortune pour adapter aux pays arabes, et dans leur langue, leurs spécifications, étiquettes et autres renseignements.

Canexpo Koweït 90 devait s'ouvrir officiellement le 24 octobre au Koweït International Hotel, celui-là même qui a été réquisitionné par l'armée irakienne.

« Mon mari est encore au Koweït, je m'inquiète pour lui. Je suis soucieuse également au sujet de mes trois frères qui n'ont pas pu quitter le pays après l'invasion irakienne: deux d'entre eux parce que leurs femmes doivent accoucher incessamment, et le troisième, un médecin, parce que l'on a besoin de lui là-bas », confie Nawal.

Elle n'a d'autres nouvelles des siens que celles, laconiques, que lui transmet le ministère des Affaires extérieures du Canada. « Quand j'appelle, on me répond qu'ils sont sains et saufs », soupire-t-elle en ajoutant qu'elle est plus rassurée au sujet de deux autres de ses frères, qui se trouvent actuellement en Jordanie, après avoir fui le Koweït.

Elle-même avait quitté le Koweït en juin, deux jours avant l'invasion, pour faire une brève visite à sa mère, en Jordanie justement. Les événements l'ont empêchée de retourner auprès de son mari comme prévu.

Elle évoque la situation pénible, elle aussi, de quatre familles koweïtiennes de sa connaissance, venues passer leurs vacances au Canada et qui sont restées en panne à Montréal. Elles sont comme elle angoissées par la pénurie possible de vivres et de médicaments.

Depuis l'invasion irakienne, les Qahawish cherchent à faire sortir du Koweït les sept membres permanents de leur personnel qui y sont encore, dont trois Cana-

diens. « Notre conseiller juridique a réussi à gagner son pays, la Jordanie, et notre gardien qui est Koweïtien, a fui vers l'Arabie Saoudite en traversant le désert », rapporte Amre.

Pour ce qui est de son père, c'est sa mère qui répond: « Mon mari ne quittera pas le Koweït tant que tous ses employés ne seront pas en sécurité ».

Ottawa demande à Bagdad d'ouvrir les aéroports pour évacuer femmes et enfants

GILLES PAQUIN
du bureau de La Presse

OTTAWA

■ Même si le président irakien Saddam Hussein a décidé plus tôt cette semaine de laisser partir les femmes et les enfants de nationalités étrangères, aucun ressortissant canadien n'a, depuis, franchi les frontières de ce pays, affirme le ministère des Affaires extérieures à Ottawa.

« Nous croyons qu'il faudra plusieurs jours avant que ces personnes puissent être évacuées étant donné qu'elles sont dispersées, que les communications sont difficiles et que les aéroports de Bagdad et de Koweït sont fermés », a déclaré Réjean Tessier, un porte-parole du ministère.

Afin de permettre la sortie des femmes et des enfants, Ottawa a d'ailleurs demandé, hier, au gouvernement irakien d'ouvrir ces deux aéroports. Le Canada a de

nouveau réclamé le départ de tous ceux qui le désiraient et le respect du statut diplomatique de l'ambassade au Koweït et de son personnel.

En annonçant sa décision, Bagdad ne précisait pas si cette mesure visait également les étrangers vivant actuellement au Koweït, mais les diplomates canadiens prennent cela pour acquis.

Selon des informations en provenance de l'ambassade du Canada à Bagdad, environ 30 femmes et enfants canadiens se trouvent présentement en Irak. Leur nombre au Koweït est moins certain puisque les communications avec les ressortissants canadiens dans ce pays sont de plus en plus difficile. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a pour sa part affirmé hier qu'il y en aurait environ une centaine. Il a dit s'attendre à ce qu'ils doivent quitter le territoire par la route.

Bagdad refusant toujours d'ouvrir les aéroports.

Le dénombrement de ces personnes se complique également du fait que plusieurs ont une double nationalité et que certaines d'entre elles ont quitté le Koweït en utilisant leur autre passeport sans en informer l'ambassade du Canada, a ajouté M. Tessier. Quelque 600 Canadiens vivaient au Koweït et 200 autres en Irak.

L'ambassade à Bagdad avait déjà préparé des plans d'urgence dans le but d'aider les Canadiens à quitter ce pays et elle prend maintenant des arrangements pour répondre aux besoins particuliers en ce qui a trait aux modes de transport, rythme de départ et autres modalités.

Depuis des semaines maintenant, le gouvernement fédéral gardait un avion de 190 places en disponibilité, à Chypre, en vue de répondre aux éventuelles deman-

des d'évacuation. Il est cependant impossible de dépêcher cet avion avant la réouverture des aéroports.

En ce qui a trait aux six diplomates canadiens et aux 17 employés locaux de l'ambassade du Canada au Koweït, la situation demeure inchangée, a par ailleurs indiqué le porte-parole des Affaires extérieures.

Personne ne peut entrer ou sortir de l'immeuble de trois étages qui est demeuré sous la surveillance constante de soldats irakiens depuis vendredi soir dernier. L'édifice est privé d'eau courante et d'électricité depuis cinq jours.

D'après M. Tessier, le moral du personnel demeure bon et leur santé ne semble pas compromise en dépit du fait qu'ils doivent se contenter des provisions accumulées dans les réserves de l'ambassade.

Les Ontariens ne bouderaient pas un Québec indépendant

■ Une majorité d'Ontariens (57 p. cent) favorise une association économique avec un Québec qui se séparerait du Canada, révèle un sondage Environics publié aujourd'hui par le Toronto Star. Le tiers des répondants (33 p. cent) rejette toutefois cette option tandis que 10 p. cent n'ont pas d'opinion.

Fait à noter, 24 p. cent des répondants se disent « très en faveur » d'une telle association tandis que 22 p. cent s'y disent « très opposés ».

Selon le sondage, également,

69 p. cent des Ontariens préfèrent que le Québec négocie avec le gouvernement fédéral tandis que 20 p. cent d'entre eux privilégient des négociations bilatérales Ontario-Québec et que 11 p. cent n'ont pas d'opinion. Notons que le premier ministre ontarien, David Peterson, s'est récemment prononcé contre des négociations bilatérales. Selon lui, les négociations constitutionnelles doivent impliquer toutes les provinces.

Le sondage révèle en outre que les deux tiers des Ontariens

voudraient voir leur province rejoindre les huit autres provinces anglophones dans une nouvelle fédération, advenant la séparation du Québec. Neuf p. cent voudraient qu'elle devienne elle aussi un pays indépendant; 9 p. cent également voudraient qu'elle joigne les États-Unis et 5 p. cent qu'elle joigne le Québec.

Cette dernière option recueille le plus d'appuis (19 p. cent) auprès des répondants d'origine française.

Enfin, 57 p. cent des répon-

dants s'opposent à ce que l'Ontario devienne officiellement bilingue. C'est chez les supporters du Parti conservateur que cette opposition au bilinguisme est la plus forte (69 p. cent). Ils sont suivis par les néo-démocrates (58 p. cent). Les libéraux, quant à eux, favorisent très légèrement (51 p. cent) le bilinguisme officiel.

Ce sondage Environics-Toronto Star a été réalisé entre le 21 et le 25 août auprès de 1008 personnes de plus de 18 ans.

MAZDA MPV. MEILLEUR VÉHICULE DE SA CATÉGORIE POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE.



Les membres de l'Association des journalistes automobile du Canada ont couronné la Mazda MPV 4 RM "meilleur véhicule de sa catégorie" pour l'année 1990.

Sur routes difficiles, vous n'avez qu'à appuyer sur un bouton pour passer instantanément de la propulsion arrière à la traction intégrale aux 4 roues. Le différentiel auto-bloquant central est relié à un puissant moteur V6 à injection de 3,0 litres, 150 cv. Ce système répartit proportionnellement la puissance entre les trains avant et arrière, optimisant ainsi l'adhérence et la tenue de route. Vous bénéficiez également, en équipement standard, de freins à disques assistés à l'avant et d'un système de freins antiblocage à l'arrière. De plus, vous avez le choix entre le modèle à 5 ou 7 passagers. Mazda MPV 4 RM. Faites un essai sur route. Vous verrez pourquoi "le meilleur véhicule de sa catégorie" au Canada demeure assurément votre meilleur choix.



Les membres de l'Association des journalistes automobile du Canada ont couronné la Mazda MPV "meilleur véhicule de sa catégorie" pour l'année 1989.

Une fois de plus, la MPV demeure le meilleur choix si vous recherchez un véhicule à vocation familiale. Pourquoi? Parce que la MPV vous procure l'espace et la souplesse d'utilisation exigés d'une vraie fourgonnette (jusqu'à 7 passagers) avec en plus, la tenue de route et le confort d'une berline de luxe. En équipement standard, le moteur 2,6 litres de la MPV possède toute la puissance voulue. Mais, pour une sensation ultime de conduite, choisissez le moteur V6, 150 cv à injection électronique, offert en option. De plus, la Mazda MPV se classe première au chapitre des ventes de fourgonnettes importées au Canada et ce, pour la deuxième année consécutive.* Pour la grande aventure ou pour une simple balade, arrivez toujours premier... au fil d'arrivée.

Plus la meilleure garantie de l'industrie.

*Selon des rapports de ventes publiés.

mazda

Je me sens bien.

Albi Automobiles Ltée
3300, boul. Ste-Marie
Mascouche
474-2481/2
Lachine Mazda
2895, rue Notre-Dame, Lachine
637-1153
Jacauto Lavaltrie
651, rue Notre-Dame, Lavaltrie
588-4141
Mazda Valleyfield
3333 Mgr. Langlois
Valleyfield
377-5533

Mazda de Blainville
738 Boulevard Labelle
Blainville
437-8000
Charles Gareau Inc.
10175, rue Papineau
381-3987
Avo Auto Inc.
4815 Buchan
737-7373
Les Automobiles
Daniel Blanchette Inc.
2305 Rte. Marie-Victorin
Tracy
743-1211

Blondin Automobiles Ltée
6464, boul. Henri-Bourassa est
324-9100
Delisle Auto Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
523-1122
Quintin Automobile Inc.
490, rue Jacques Cartier Sud
St. Jean
346-9445 658-9042
Mazda 2-20
1 boul. Don Quichotte
Ile Perrot
453-7220

Le Domaine de L'Auto
P.A.T. Ltée
12210, Sherbrooke Est
Point-aux-Trembles
645-1694
Fort Chambly
Automobiles (1979) Inc.
830, boul. Perigny, Chambly
658-0623
Garage Blanchette Inc.
900, rue St-Laurent Ouest
Longueuil
677-6347

Armand Quézin
Automobiles Ltée
1530 Chomedey Blvd.
Laval
688-4787
Jacauto Ltée
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
626-8120
St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant
632-0700

Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay
692-9600
Mazda Drummondville
1325, boul. St-Joseph
Drummondville
477-5566
Autonor Inc.
2344 Labelle
Lafontaine
436-8211

Mazda St-Hyacinthe
3190, Cusson
St-Hyacinthe
774-1345
Faberville Auto Inc.
4010, boul. Dagenais, Laval
622-3434
Lacroix Automobile Ltée
990 Route #117
Val-David
322-3937
Mazda Joliette
560, route 131
752-1212